

Cote du document: GC 38/L.5  
Point de l'ordre du jour: 8  
Date: 17 décembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2013

(assortis de la déclaration de la direction, du rapport  
du Commissaire aux comptes et d'une attestation  
externe indépendante sur l'efficacité du contrôle  
interne de l'information financière)

### Note aux Gouverneurs

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ruth Farrant  
Directrice et Contrôleuse  
Division du Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

#### Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-huitième session  
Rome, 16-17 février 2015

---

Pour: Approbation

## Recommandation pour approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver la décision suivante:

"Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2013 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K du présent document, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes ainsi que l'attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière."

## États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2013

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. À sa cent onzième session, en avril 2014, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2013 (appendices A à K) ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil international des normes comptables, ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit à sa cent trente et unième réunion et par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration les soumet à présent au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation invitant ce dernier à les approuver, conformément à l'article XII 6) du Règlement financier du FIDA.
2. Les états financiers font apparaître les principaux points suivants:
  - a) L'actif net consolidé a augmenté, passant de 7,5 milliards d'USD au 31 décembre 2012 à environ 7,6 milliards d'USD au 31 décembre 2013.
  - b) Le montant consolidé des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer au titre des placements, a diminué, passant de 3,0 milliards d'USD au 31 décembre 2012 à 2,7 milliards d'USD au 31 décembre 2013.
  - c) L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, a augmenté, passant de 4,8 milliards d'USD au 31 décembre 2012 à 5,1 milliards d'USD au 31 décembre 2013 (sur la base de la juste valeur).
  - d) Les contributions aux ressources ordinaires, déduction faite des provisions, ont augmenté, passant de 7,0 milliards d'USD au 31 décembre 2012 à 7,3 milliards d'USD au 31 décembre 2013 (sur la base de la juste valeur).
  - e) En 2013, les dépenses imputées sur le budget administratif du FIDA ont représenté 149,6 millions d'USD (2012: 151,1 millions d'USD), et les autres dépenses, principalement liées aux frais remboursés par le Gouvernement italien, ont représenté 17,6 millions d'USD (2012: 17,6 millions d'USD).
  - f) Des données supplémentaires ont été fournies quand il a été jugé qu'elles pouvaient intéresser le lecteur, par exemple les contributions complémentaires et supplémentaires des États membres ou d'autres sources (appendice D1) et un bilan pour le FIDA seulement sur la base de la valeur nominale exprimé en dollars des États-Unis et en droits de tirage spéciaux (DTS) (appendice F), qui renseigne sur la variation de l'actif et du passif

libellés en DTS ou dans les monnaies qui composent le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios.

- g) En 2013, le FIDA a publié la déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2013, qui faisait suite à un examen et des essais indépendants conduits par des consultants externes, sur la base du cadre établi par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette déclaration fournit une assurance supplémentaire quant à la crédibilité et à la fiabilité des états financiers.
3. Le Commissaire aux comptes a formulé une opinion favorable sans réserve sur les états financiers consolidés du Fonds au 31 décembre 2013, et a également délivré la première attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

## États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Appendice A	Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice B	État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice B1	État de la variation des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Appendice C	État consolidé des flux de trésorerie
Appendice C1	Synthèse des informations relatives aux autres entités consolidées
Appendice D	Notes relatives aux états financiers consolidés
Appendice D1	État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés
Appendice E	État récapitulatif du fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Rapport du Commissaire aux comptes

Attestation externe sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

Appendice F	Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
Appendice G	État des contributions
Appendice H	État des prêts
Appendice H1	État des dons – FIDA seulement
Appendice H2	Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement
Appendice I	État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
Appendice J	État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti
Appendice K	État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers consolidés, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.



**État consolidé du résultat global**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	2013	2012
<b>Recettes</b>		
Produit des prêts	48 582	49 267
(Pertes)/produit des liquidités et des placements (note 17)	(17 123)	82 404
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	10 878	9 143
Recettes provenant des contributions (note 19)	104 358	81 072
<b>Total des recettes</b>	<b>146 695</b>	<b>221 886</b>
<b>Dépenses d'exploitation (note 20)</b>		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(104 250)	(97 621)
Dépenses administratives courantes	(32 754)	(34 574)
Consultants et personnel extérieur	(37 788)	(37 832)
Institutions coopérantes	(2 502)	(2 624)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(3 095)	(3 594)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(180 389)</b>	<b>(176 245)</b>
Charges d'intérêt des prêts	(2 034)	(7 139)
Reprise de la provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(5 352)	30 394
Recette/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	29 026	(28 457)
Dépenses au titre des dons (note 22)	(108 870)	(111 349)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(142 665)	(118 416)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 656)	(1 578)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(411 940)</b>	<b>(412 790)</b>
<b>(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur</b>	<b>(265 245)</b>	<b>(190 904)</b>
Ajustement pour variations de la juste valeur (note 25)	(70 951)	(15 558)
<b>(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses</b>	<b>(336 196)</b>	<b>(206 462)</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
Gains/(pertes) de change (note 16)	17 334	(3 108)
Variation de la provision pour plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	6 771	(14 804)
<b>Total des autres éléments du résultat global – gains/(pertes)</b>	<b>24 105</b>	<b>(17 912)</b>
<b>Total du résultat global (pertes)</b>	<b>(312 091)</b>	<b>(224 374)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État du résultat global (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	2013	2012
<b>Recettes</b>		
Produit des prêts	48 513	49 267
(Pertes)/produit des liquidités et des placements (note 17)	(20 480)	75 936
Recettes provenant d'autres sources	16 230	11 556
Recettes provenant des contributions (note 19)	3 982	1 866
<b>Total des recettes</b>	<b>48 245</b>	<b>138 625</b>
<b>Dépenses d'exploitation (note 20)</b>		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(100 988)	(94 181)
Dépenses administratives courantes	(31 472)	(33 783)
Consultants et personnel extérieur	(32 985)	(32 995)
Institutions coopérantes	(2 314)	(1 941)
Frais financiers directs (banques et placements)	(2 889)	(3 442)
<b>Sous-total des dépenses d'exploitation</b>	<b>(170 648)</b>	<b>(166 342)</b>
Provision pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(5 352)	30 394
Recettes/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	29 026	(28 457)
Dépenses au titre des dons (note 22)	(40 959)	(43 571)
Dépenses au titre du CSD (note 23)	(142 665)	(118 416)
Dotations aux amortissements (note 8)	(1 656)	(1 578)
<b>Total des dépenses</b>	<b>(332 254)</b>	<b>(327 970)</b>
<b>(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur</b>	<b>(284 009)</b>	<b>(189 345)</b>
Ajustement pour variation de la juste valeur (note 25)	(66 505)	(12 049)
<b>(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses</b>	<b>(350 514)</b>	<b>(201 394)</b>
<b>Autres éléments du résultat global:</b>		
Gains/(pertes) de change	7 702	(2 404)
Variation de la provision pour plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	6 771	(14 804)
<b>Total des autres éléments du résultat global – gains/(pertes)</b>	<b>14 473</b>	<b>(17 208)</b>
<b>Total du résultat global – (pertes)</b>	<b>(336 041)</b>	<b>(218 602)</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé de la variation des bénéfices non distribués**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	<i>Total bénéfices non distribués</i>
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011</b>	<b>729 350</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(206 462)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(17 912)
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012</b>	<b>504 976</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(336 196)
Total des autres éléments du résultat global	24 105
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013</b>	<b>192 885</b>

**État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	<i>Total bénéfices non distribués</i>
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011</b>	<b>714 847</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(201 394)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)	(17 208)
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2012</b>	<b>496 245</b>
(Déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(350 514)
Total des autres éléments du résultat global	14 473
<b>Bénéfices non distribués au 31 décembre 2013</b>	<b>160 204</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**État consolidé des flux de trésorerie**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	2013	2012
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA</b>		
Intérêts sur prêts	46 668	46 878
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	107 159	119 887
Autres sommes (payées)/reçues	13 058	20 029
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(184 120)	(159 037)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(45 281)	(46 408)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(64 227)	(81 586)
Décaissements au titre des dons CSD	(142 665)	(118 416)
Transfert (des)/aux liquidités soumises à restriction	(4 618)	438
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(274 026)</b>	<b>(218 215)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>		
Décaissements des prêts	(499 723)	(535 866)
Remboursements de prêts – principal	214 457	221 967
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	12 330	(2 589)
Somme reçue au titre des placements	(36 560)	53 265
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement</b>	<b>(309 496)</b>	<b>(263 223)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Contributions aux reconstitutions	310 123	320 458
Emprunt au titre du fonds fiduciaire	(8 007)	(5 740)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>302 116</b>	<b>314 718</b>
<b>Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents</b>	<b>(2 283)</b>	<b>(2 581)</b>
<b>(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction</b>	<b>(283 689)</b>	<b>(169 301)</b>
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 172 755	2 342 056
<b>Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice</b>	<b>1 889 066</b>	<b>2 172 755</b>
<b>DONT:</b>		
Liquidités non soumises à restriction	342 385	404 218
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 546 681	1 768 537
<b>Liquidités et équivalents en fin d'exercice</b>	<b>1 889 066</b>	<b>2 172 755</b>

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

**Synthèse des informations relatives aux autres entités consolidées**

Au 31 décembre 2013 (en millions d'USD)

	<i>Initiative PPTTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le plan d'assurance maladie après cessation de service</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total actifs	11,2	37,3	69,7	414,7	328,9	422,9
Total passif	10,5	36,8	68,9	397,2	327,4	422,9
Bénéfices non distribués	0,7	0,5	0,8	17,5	1,5	0
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	0,0	0,0	0,1	21,0	2,4	79,5
Total des dépenses d'exploitation	0,0	0,0	(0,1)	(2,6)	(2,1)	(79,8)
Solde net	0,0	0,0	0,0	18,4	0,3	(0,3)
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>6,8</b>	<b>0,1</b>	<b>2,9</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(44,9)</b>	<b>(9,7)</b>

Au 31 décembre 2012 (en millions d'USD)

	<i>Initiative PPTTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le plan d'assurance maladie après cessation de service</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
<b>Bilan</b>						
Total actifs	4,3	39,1	66,8	406,7	313,7	309,4
Total passif	6,4	39,1	67,8	404,8	313,9	311,0
Bénéfices non distribués	(2,1)	0,0	(1,0)	2,0	(0,1)	(1,7)
<b>État du résultat global</b>						
Total des recettes	0,0	0,0	0,0	5,9	0,0	79,3
Total des dépenses d'exploitation	0,0	0,0	0,0	(8,2)	0,0	(82,6)
Solde net	0,0	0,0	0,0	(2,3)	0,0	(3,3)
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>(21,6)</b>	<b>4,8</b>	<b>1,1</b>	<b>6,7</b>	<b>50,9</b>	<b>(12,7)</b>

**Notes relatives aux états financiers consolidés****NOTE 1****BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS**

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies, de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit retiré ou à retirer de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

**NOTE 2****PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES**

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

**a) Principes de base**

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

En 2012, le Fonds a adopté les normes IAS 19 révisées (Avantages du personnel), IFRS 10 (États financiers consolidés), IFRS 9 (Instruments financiers) et IFRS 12 (Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités).

En 2013, la norme IFRS 13 (Évaluation de la juste valeur) est devenue obligatoire; l'impact de son application sur les comptes est négligeable.

**b) Périmètre de consolidation**

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);

- Le fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire; et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- le fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti);
- Le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol); et
- Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. En conséquence, elles figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds à l'intention des donateurs qui en auraient besoin. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

**Entités hébergées par le FIDA.** Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté") et de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Le FIDA a hébergé le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification jusqu'au 30 septembre 2013.

**c) Conversion des monnaies et variations de change**

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, de même que les recettes et dépenses.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

**d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et inscrits au compte de résultat au coût amorti ou à la juste valeur.

Leur classement dépend des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie (les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui consistent seulement en paiements du principal et des intérêts sur le principal non remboursé) et du modèle de gestion qui leur est appliqué (l'intention de détenir ces actifs et passifs financiers jusqu'à leur échéance). Les actifs et passifs financiers ne sont comptabilisés au coût amorti que lorsque le modèle de gestion du Fonds est de détenir ces actifs et passifs jusqu'à leur échéance et de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui y sont rattachés (principal et intérêts seulement). Tous les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

#### ( ) Fonds propres

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) bénéfices non distribués.**

##### i) Contributions (fonds propres)

###### a) Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution. Certaines contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir sont considérées comme dues lorsque ces conditions sont remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, ont été initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

###### (b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

##### ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler

d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans au moins, afin de vérifier s'il est adapté. Le dernier examen a été conduit en 2012.

##### iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, net des effets des variations de change. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice E).

##### e) Prêts

###### i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés, et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doit être effectué dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international (FMI) aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre quinze (15) ans et dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

##### ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b) de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

##### iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du FMI et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des

pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette, et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée, et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE, afin de financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

#### **iv) Comptabilisation des prêts**

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé. Le coefficient d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays compte tenu du très faible risque de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et, s'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, une provision est constituée.

#### **v) Provision cumulée pour dépréciation**

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de commissions ou d'intérêts supplémentaires sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision, constituée sur une base spécifique pour ces pertes, est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on applique une méthode analogue à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision est constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt a plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les

échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle les délais susmentionnés commencent à courir est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts. Compte tenu de la tendance historique positive du service de ses prêts, le Fonds n'a pas prévu de disposition relative à la dépréciation collective pour les prêts non sujets à une dépréciation spécifique.

#### **vi) Situation de non-comptabilisation**

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de retard de paiement de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches sont entreprises auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

#### **f) Placements**

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

#### **g) Liquidités et équivalents**

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

#### **h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)**

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants, de même que l'intérêt produit. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en

question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

#### i) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle le montant approuvé est décaissable, et les montants non décaissés sont portés au passif à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons sont décaissables à la date à compter de laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses autorisées.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

#### j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Dans le cadre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par le pays membre bénéficiaire au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA renonce à percevoir les intérêts. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

#### k) Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010 après la réception des fonds à titre de prêt. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti. Les fonds serviront à financer des prêts aux emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements d'emprunt versés par le Fonds fiduciaire à l'Espagne s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le taux d'intérêt payé à l'Espagne sera un taux variable basé sur l'Euribor à 12 mois. Les intérêts, qui seront versés à l'Espagne le 15 janvier de chaque année, seront comptabilisés sur la base des droits constatés.

Les liquidités du Fonds fiduciaire espagnol seront investies de manière à couvrir les besoins de décaissement tout en générant un niveau adéquat de rendement corrigé des risques.

Le produit excédentaire des placements sera déposé dans un compte de réserve permettant au FIDA de gérer les risques.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

#### l) Régimes applicables au personnel

(i) Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

#### (ii) Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global. À la suite de la révision de la norme IAS 19, le taux de rendement comptable fixé est égal au taux d'actualisation.

#### m) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, qu'il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation et que le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

#### n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas

encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

**o) Comptabilisation des recettes**

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

**p) Actifs fixes – actifs incorporels**

*Actifs fixes*

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

• Aménagements et installations	10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau	4 ans
• Véhicules	5 ans

*Immobilisations*

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (deux à sept ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

**NOTE 3**

**ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS**

**(a) Estimations et hypothèses**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

i) Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions. On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement, pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

**(b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables**

(i) Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

**NOTE 4**

**SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS**

**Ventilation des soldes (consolidés)**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Liquidités non soumises à restriction	342 385	404 219
Liquidités soumises à restriction	4 676	63
<b>Sous-total des liquidités</b>	<b>347 061</b>	<b>404 282</b>
Placements non soumis à restriction en juste valeur	1 576 462	1 786 019
Placements au coût amorti	782 377	788 827
Placements soumis à restriction	367	397
<b>Sous-total des placements</b>	<b>2 359 206</b>	<b>2 575 243</b>
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 706 267</b>	<b>2 979 525</b>

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
FIDA	1 988 220	2 292 743
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	69 702	66 840
Fonds fiduciaire PPTE	11 150	4 348
Fonds supplémentaires	115 563	125 476
Fonds fiduciaire espagnol	399 989	400 191
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	37 269	39 071
ASAP	84 374	50 856
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 706 267</b>	<b>2 979 525</b>

**i) Liquidités et placements soumis à restriction**

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restriction.

Durant l'année 2013, le FIDA a ouvert un compte séquestre, dont le solde était de 4,6 millions d'USD au 31 décembre 2013. Ces liquidités soumises à restriction ont été mises de côté en application d'une convention de séquestre avec la banque aux termes de laquelle ces fonds ne pouvaient être utilisés que pour faire face à des engagements liés à l'hébergement du Mécanisme mondial, en prenant en charge d'éventuels dommages-intérêts résultant de litiges en instance, le règlement à d'autres organismes des Nations Unies de factures contestées, et la constitution d'une provision pour obligations imprévues. Ces fonds doivent être restitués au Mécanisme mondial si ces obligations ne se concrétisent pas.

**ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument**

Au 31 décembre 2013, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 2 700 431 000 USD

(2 956 419 000 USD en 2012), hors avoirs soumis à restriction ou libellés en monnaies non convertibles.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Liquidités	347 061	404 281
Titres à revenu fixe	1 764 693	2 049 882
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(2 251)	(8 746)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	583 494	527 649
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	13 270	6 458
<b>Total des liquidités et placements</b>	<b>2 706 268</b>	<b>2 979 525</b>
Sommes à recevoir sur cessions de titres	3 197	1 385
Sommes à payer sur achats de titres	(9 033)	(24 491)
<b>Total des placements</b>	<b>2 700 431</b>	<b>2 956 419</b>

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2013, 824 659 000 USD au coût amorti (805 398 000 USD en 2012). Au 31 décembre 2013, la juste valeur des placements multimarchés stratégiques se montait à 830 724 000 USD (817 413 000 USD en 2012).

### iii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	2013	2012
Euro	1 202 095	1 286 939
Yen japonais	135 263	191 320
Livre sterling	246 065	299 856
Dollar des États-Unis	1 117 008	1 178 304
<b>Total des liquidités et du portefeuille de placements</b>	<b>2 700 431</b>	<b>2 956 419</b>

### iv) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Moins de 1 an	1 197 610	1 127 769
1 à 5 ans	878 903	1 166 800
5 à 10 ans	454 270	449 274
Plus de 10 ans	169 648	218 576
<b>Total liquidités et placements</b>	<b>2 700 431</b>	<b>2 956 419</b>

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 42 mois (47 mois en 2012).

#### (a) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

#### i) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui

s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements au coût amorti sont gérés en interne. Au 31 décembre 2013, les placements en juste valeur sont répartis entre huit mandats de gestion externe.

Le risque de marché concernant les autres entités figurant aux états financiers consolidés est considéré comme négligeable.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, aux 31 décembre 2013 et 2012. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 1

Classe d'actifs	Portefeuille	Politique de placement	
		<i>en millions d'USD</i>	%
2013	%		
Liquidités à court terme	8,2	162,9	7,0
Placements multimarchés stratégiques	15,3	303,1	17,0
Obligations d'État mondiales	34,3	678,2	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	12,7	251,7	10,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	18,9	373,7	20,0
Titres de dette des marchés émergents	10,5	208,2	10,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>1 977,8</b>	<b>100,0</b>
2012	%	<i>en millions d'USD</i>	%
Liquidités à court terme	8,6	194,8	7,0
Placements multimarchés stratégiques	16,5	373,6	17,0
Obligations d'État mondiales	33,6	762,8	36,0
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	14,0	318,7	13,0
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	20,2	459,4	20,0
Titres de dette des marchés émergents	7,1	160,3	7,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>2 269,6</b>	<b>100,0</b>

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres, et celles-ci limitent le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Les restrictions prennent les formes suivantes:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi); et
2. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa ii) Risque de crédit).

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2  
Indices de référence par portefeuille

Portefeuille	Indice de référence
Liquidités à court terme	Identique au rendement
Placements multimarchés stratégiques	Indice sectoriel étendu équipondéré (calculé en interne sur une base trimestrielle)
Obligations d'État mondiales	Indice Barclays pour les obligations d'État multimarchés à échéance de 1 an, contre 1 à 3 ans précédemment
Titres multimarchés diversifiés à revenu fixe	Indice Barclays pour les titres multimarchés à revenu fixe (A- ou plus)
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres de dette des marchés émergents	Indice Barclays pour les titres de dette des marchés émergents de qualité investissement (BBB- ou plus)

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- un an de plus que la référence pour les obligations d'État mondiales;
- deux ans de plus que la référence pour les placements multimarchés diversifiés à taux fixe;
- deux ans de plus que la référence pour les obligations multimarchés indexées sur l'inflation; et
- deux ans de plus que la référence pour les titres de dette des marchés émergents.

La durée moyenne du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2013 et 2012 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3  
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)  
Aux 31 décembre 2013 et 2012

Portefeuille	Portefeuille		Indice de référence	
	2013	2012	2013	2012
Liquidités à court terme	-	-	-	-
Placements multimarchés stratégiques	1,1	1,4	1,1	1,4
Obligations d'État mondiales	0,9	1,7	1,0	1,9
Titres multimarchés diversifiés à taux fixe	4,4	4,1	4,3	4,2
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	5,4	6,2	5,1	5,4
Titres de dette des marchés émergents	6,5	7,6	6,3	6,8
<b>Duration moyenne totale</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>

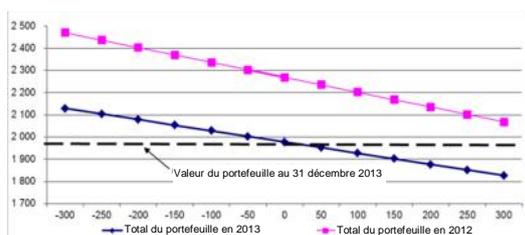
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

Tableau 4  
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2013		2012	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	152	2 130	201	2 471
-250	126	2 104	168	2 438
-200	101	2 079	134	2 404
-150	76	2 054	101	2 371
-100	51	2 029	67	2 337
-50	25	2 003	34	2 304
<b>0</b>	<b>-</b>	<b>1 978</b>	<b>-</b>	<b>2 270</b>
50	(25)	1 953	(34)	2 236
100	(51)	1 927	(67)	2 203
150	(76)	1 902	(101)	2 169
200	(101)	1 877	(134)	2 136
250	(126)	1 852	(168)	2 102
300	(152)	1 826	(201)	2 069

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

**Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)**  
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2013, si le niveau général des taux d'intérêt dans le panier du DTS avait été supérieur/(inférieur) de 300 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure/(supérieure) de 152 millions d'USD du fait des pertes/(gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi représente l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 5  
**Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs**

Portefeuille	écart de suivi maximal (pourcentage par an)
Obligations d'État mondiales	1,5
Obligations multimarchés diversifiées à revenu fixe	3,0
Obligations d'État mondiales indexées sur l'inflation	2,5
Titres de dette des marchés émergents	4,0

Au 31 décembre 2013, l'écart de suivi de l'ensemble du portefeuille était de 0,29% (contre 0,21% en 2012).

**ii) Risque de crédit**

L'exposé de la Politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de la Politique de placement du Fonds sont indiquées au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6  
**Notes de crédit minimales exigées aux termes de la Politique de placement et des directives relatives aux placements**

Classe d'actifs	Titres	Dépôts à terme et CD <sup>a</sup>	Opérations au comptant et à terme <sup>b</sup>	Swaps de taux d'intérêt <sup>c</sup>
Liquidités à court terme	s.o.	A-1/P-1	s.o.	s.o.
Placements multimarchés stratégiques	Aa3 (Moody's) ou AA- (S&P) (exceptions: titres d'entreprises publiques Aa2/AA et obligations d'entreprises Aaa/AAA)	A-1/P-1	A-1/P-1/F1	s.o.
Obligations d'État mondiales <sup>c</sup>	Aa3 (Moody's) ou AA- (S&P)	A-1/P-1	A-1/P-1/F1	s.o.
Obligations multimarchés diversifiées à revenu fixe <sup>c</sup>	A3 (Moody's) ou A- (S&P) (exception: TACH du gouvernement AAA/Aaa par deux des trois agences)	A-1/P-1	A-1/P-1/F1	AA-/Aa3
Obligations mondiales indexées sur l'inflation <sup>c</sup>	Aa3 (Moody's) ou AA- (S&P)	A-1/P-1	A-1/P-1/F1	s.o.
Titres de dette des marchés émergents	Baa3 (Moody's) ou BBB- (S&P)	A-1/P-1	A-1/P-1/F1	s.o.

<sup>a</sup> La note de crédit minimale (P-1 de Moody's ou A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

<sup>b</sup> La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

<sup>c</sup> Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des places réglementées.

Note: s.o. = sans objet; CD = certificats de dépôt; TACH = titres adossés à des créances hypothécaires.

Au 31 décembre 2013, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de la Politique de placement et des directives relatives aux placements (tableau 7).

Tableau 7  
**Notes de crédit moyennes par classe d'actifs (FIDA seulement)**  
Aux 31 décembre 2013 et 2012

Classe d'actifs	Note de crédit <sup>*</sup>	
	2013	2012
Liquidités à court terme	P-2	P-1
Placements multimarchés stratégiques	Aa1	Aa1
Obligations d'État mondiales	Aaa	Aaa
Obligations diversifiées à taux fixe	A1	Aa1
Titres multimarchés indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Titres de dette des marchés émergents	Baa2	Aa3

\* La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2013 et 2012, excepté pour les placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Conformément à la Politique de placement et aux lignes directrices en la matière en vigueur au FIDA, la note de crédit utilisée est la meilleure des trois notes attribuées par Standard & Poor's (S&P), Moody's ou Fitch, sauf indication contraire, comme dans le cas des portefeuilles

sous gestion interne, pour lesquels les notes des trois agences doivent être supérieures au seuil minimal de qualité des créances.

### iii) Risque de change

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le FIDA est exposé. La majeure partie des engagements du FIDA se compose de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon la même pondération. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2013.

Tableau 8

#### Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2013

Groupe de monnaie	Part de l'actif net (%)	Pondérations du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	41,5	42,9	(1,4)
Euro	37,7	37,8	(0,1)
Yen japonais	8,0	7,5	0,5
Livre sterling	12,8	11,8	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,0</b>

Au 31 décembre 2013, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9

#### Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2013

Groupe de monnaie	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD -10% (%)	USD +10% (%)
Dollar des États-Unis	(2,6)	2,3
Euro	1,7	(1,6)
Yen japonais	0,4	(0,3)
Livre sterling	0,5	(0,5)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Afin de diversifier les placements et d'améliorer les rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer des opérations à terme sur devises négociées de gré à gré afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

### iv) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

La gestion du risque de liquidité repose sur l'exigence de liquidité minimale (ELM). La politique du FIDA en matière de liquidités, de même que l'ELM révisée approuvée pour la période de la neuvième reconstitution (2013-2015), prescrit

que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2013 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 595,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir largement puisqu'il s'établit à 1 977,8 millions d'USD.

### v) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est réalisée dans le cadre de l'analyse du modèle financier du FIDA.

#### NOTE 5

#### BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	(en milliers d'USD)	
	2013	2012
<b>Billets à ordre à encaisser</b>		
Contributions aux reconstitutions ASAP	380 849	335 581
<b>Total</b>	<b>555 291</b>	<b>498 131</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(7 540)	(7 213)
<b>Billets à ordre à encaisser</b>	<b>547 751</b>	<b>490 918</b>
<b>Contributions à recevoir</b>		
Contributions aux reconstitutions	518 870	557 616
Contributions supplémentaires	311 957	185 772
Fonds fiduciaire espagnol	0	5 274
ASAP	83 325	103 578
<b>Total</b>	<b>914 152</b>	<b>852 240</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 215)	(8 490)
<b>Contributions à recevoir</b>	<b>895 937</b>	<b>843 750</b>

#### a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, excepté dans les cas indiqués à la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

#### Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2013

Donateur	(en milliers d'USD)	
	Reconstitution	Montant
États-Unis <sup>a</sup>	Sixième	459
États-Unis <sup>a</sup>	Septième	3 224
Brésil <sup>a</sup>	Huitième	8 910
Japon <sup>a</sup>	Huitième	15 164
Arabie saoudite <sup>b</sup>	Huitième	5 000
Indonésie <sup>b</sup>	Huitième	30
États-Unis <sup>a</sup>	Huitième	18 000

<sup>a</sup> Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier ou dans lesquels la contribution est soumise à ratification.

<sup>b</sup> Contributions encaissées au titre de l'exercice suivant.

**c) Neuvième reconstitution**

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la neuvième reconstitution sont données à l'appendice G. La neuvième reconstitution est entrée en vigueur le 30 novembre 2012.

**d) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)**

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

**e) Risque de crédit**

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

**NOTE 6****PROVISIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Solde en début d'exercice	168 448	168 548
Variation totale	0	(100)
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>168 448</b>	<b>168 448</b>
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 587	87 587
<b>Total</b>	<b>168 448</b>	<b>168 448</b>

**a) Provisions au titre des billets à ordre**

Au 31 décembre 2013, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris la huitième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%, et à 65% pour la neuvième reconstitution (30% au 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013 et 2012, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
<b>FIDA</b>		
<b>Contributions initiales</b>		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
<b>Première reconstitution</b>		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
<b>Troisième reconstitution</b>		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
<b>Total FIDA</b>	<b>80 861</b>	<b>80 861</b>

**b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants**

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
<b>Contributions initiales</b>		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
<b>Deuxième reconstitution</b>		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
<b>Troisième reconstitution</b>		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
<b>Total</b>	<b>87 587</b>	<b>87 587</b>

**NOTE 7****AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Sommes à recevoir provenant de cessions de titres	3 197	1 385
Autres sommes à recevoir	24 942	20 666
<b>Total</b>	<b>28 139</b>	<b>22 051</b>

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

**NOTE 8****IMMOBILISATIONS**

	<i>(en milliers d'USD)</i>			
	1 <sup>er</sup> janvier 2013	Augmentation/ (baisse)	Réévaluation <sup>a</sup>	31 décembre 2013
<b>Coût</b>				
Matériel informatique	1 795	525		2 320
Logiciels informatiques	6 959	5 649		12 608
Véhicules		149		149
Mobilier et installations	392	27	18	436
Aménagement des locaux loués	767	169		937
<b>Coût total</b>	<b>9 913</b>	<b>6 519</b>	<b>18</b>	<b>16 450</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>				
Matériel informatique	(1 569)	(276)		(1 845)
Logiciels informatiques	(1 190)	(1 046)		(2 235)
Véhicules	0	(2)		(2)
Mobilier et installations	(352)	(42)	(16)	(410)
Aménagement des locaux loués	(399)	(290)		(689)
<b>Total dotation aux amortissements</b>	<b>(3 510)</b>	<b>(1 656)</b>	<b>(16)</b>	<b>(5 182)</b>
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>6 403</b>	<b>4 863</b>	<b>2</b>	<b>11 268</b>

<sup>a</sup> Résultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

## NOTE 9

## PRÊTS

## a) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	(en milliers d'USD)	
	2013	2012
Solde en début d'exercice	52 702	83 060
Augmentation/(diminution) nette de la provision	5 352	(30 394)
Réévaluation	271	36
<b>Solde en fin d'exercice en valeur nominale</b>	<b>58 325</b>	<b>52 702</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(36 912)	(38 410)
<b>Total</b>	<b>21 413</b>	<b>14 292</b>

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont dépréciés à 100%, à l'exception de la provision constituée pour couvrir ceux de la République populaire démocratique de Corée qui sont dépréciés pour l'échéance impayée.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des prêts non remboursés, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	2013	2012
<i>Montants en DTS</i>		
République populaire démocratique de Corée	3 957	395
Somalie	17 299	17 299
Zimbabwe	16 570	16 570
<b>Total</b>	<b>37 826</b>	<b>34 264</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>58 325</b>	<b>52 702</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(36 912)	(38 410)
<b>Total</b>	<b>21 413</b>	<b>14 292</b>

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

## (b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2013 aurait été supérieur de 1 305 051 USD (1 193 000 USD en 2012).

## (c) Ventilation de l'encours des prêts

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

	(en milliers d'USD)	
	2013	2012
FIDA	6 413 934	6 119 027
Fonds fiduciaire espagnol	19 030	1 477
<b>Total</b>	<b>6 432 964</b>	<b>6 120 504</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 325 543)	(1 260 235)
<b>Total</b>	<b>5 107 421</b>	<b>4 860 269</b>

(en milliers d'USD)

2013 2012

**FIDA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)**

Prêts approuvés	11 658 275	10 602 653
À déduire: solde non décaissé des prêts en vigueur	(3 142 751)	(2 612 664)
Remboursements	(2 357 224)	(2 129 646)
Intérêts/principal à recevoir	25 295	21 732
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>6 183 595</b>	<b>5 882 075</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 237 140)	(1 171 247)
<b>Encours des prêts</b>	<b>4 946 455</b>	<b>4 710 828</b>

**PSA – prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)**

Prêts approuvés	348 404	342 603
À déduire: solde non décaissé des prêts en vigueur		0
Remboursements	(119 382)	(106 386)
Intérêts/principal à recevoir	1 317	735
<b>Encours des prêts</b>	<b>230 339</b>	<b>236 952</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(84 035)	(88 794)
<b>Encours des prêts</b>	<b>146 304</b>	<b>148 158</b>

**Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur des prêts en DTS**

Prêts approuvés	12 006 679	10 945 256
Solde non décaissé des prêts en vigueur	(3 142 751)	(2 612 664)
Remboursements	(2 476 606)	(2 236 032)
Intérêts/principal à recevoir	26 612	22 467
<b>Encours des prêts en valeur nominale</b>	<b>6 413 934</b>	<b>6 119 027</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 321 175)	(1 260 041)
<b>Encours des prêts</b>	<b>5 092 759</b>	<b>4 858 986</b>

## (d) Risque de crédit

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

## (e) Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 92,5% (92,8% au 31 décembre 2012) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire assortis de taux qui ne sont pas susceptibles de varier chaque année. On trouvera une ventilation du portefeuille en fonction des conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

## (f) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

**NOTE 10****INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE**

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

2013	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Actifs à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Coût amorti</i>
Encours net des prêts			5 053 286
Autres créances		3 197	
Placements au coût amorti			782 377
<b>NIVEAU 1</b>		1 187 943	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
<b>NIVEAU 2</b>		388 886	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
Liquidités et équivalents	347 061		
<b>Total</b>	<b>347 061</b>	<b>1 580 026</b>	<b>5 835 663</b>

2012	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	<i>Liquidités et dépôts bancaires</i>	<i>Actifs à la juste valeur par le compte de résultat</i>	<i>Coût amorti</i>
Encours net des prêts			4 782 116
Autres créances		1 385	
Placements au coût amorti			805 398
Placements à la juste valeur par le compte de résultat		1 067 671	
<b>NIVEAU 1</b>		702 174	
Placements à la juste valeur par le compte de résultat			
<b>NIVEAU 2</b>			
Liquidités et équivalents	404 281		
<b>Total</b>	<b>404 281</b>	<b>1 771 230</b>	<b>5 587 514</b>

**NOTE 11****INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 154 670 000 USD au cours de la période 1998-2013. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration excluent tous les montants relatifs à l'initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le Conseil d'administration devrait donner au FIDA en 2014-2015 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements qui leur ont été consentis.

Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2013 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 182 385 000 USD (114 139 000 USD en 2012) pour l'Érythrée, la Somalie et le Soudan.

Le produit brut des placements du solde du fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 12 700 USD (7 987 USD en 2012).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	2013	Variation	2012
Contributions du FIDA 1998-2013	154 670	20 000	134 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	282 417	16 219	266 198
Produit net cumulé des placements	8 000	13	7 987
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	35 207	(84 719)	119 926
Écarts de change nets cumulés	37 982	(2 772)	40 754
<b>Total (appendice I)</b>	<b>518 276</b>	<b>(51 259)</b>	<b>569 535</b>

**b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE**

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Solde en début d'exercice	87 271	77 066
Nouveaux allègements approuvés	0	18 744
Variation de la provision	(39 779)	(8 458)
Variations de change	(381)	(81)
Solde en fin d'exercice	47 111	87 271
Ajustement sur la base de la juste valeur	(14 389)	(23 410)
<b>Total</b>	<b>32 722</b>	<b>63 861</b>

**NOTE 12****MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	9 033	24 491
Engagements au titre de l'AMACS	70 620	71 537
Autres sommes à payer et engagements exigibles	89 075	79 078
<b>Total</b>	<b>168 728</b>	<b>175 106</b>

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 95 740 000 USD (96 963 000 USD en 2012) devrait être payée dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

**NOTE 13****RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Total	622 430	498 818
Ajustement sur la base de la juste valeur	(29 387)	(4 788)
<b>Recettes reportées</b>	<b>593 043</b>	<b>494 031</b>

**NOTE 14****DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
FIDA	82 814	91 044
Fonds supplémentaires	233 325	226 735
Solde en fin d'exercice	316 139	317 779
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 999)	(1 071)
<b>Dons non décaissés</b>	<b>313 140</b>	<b>316 708</b>

**NOTE 15****EMPRUNT AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE ESPAGNOL**

Le prêt consenti par l'Espagne pour la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire s'élève à environ 300,0 millions d'EUR. Il est remboursable sur 45 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le solde de 395,6 millions d'USD au 31 décembre 2013 (383,8 millions d'USD au 31 décembre 2012) représente le total des fonds versés à cette date par le Gouvernement espagnol, majoré des intérêts courus.

**NOTE 16****GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

<i>Année</i>	<i>dollars des États-Unis</i>
2013	1,54190
2012	1,53811
2011	1,53882

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier	873 419	876 527
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(379)	3 372
Montants nets à recevoir/à payer	(3 264)	(9 262)
Encours des prêts et des dons	16 153	(1 848)
Billets à ordre et montants à recevoir des Membres	(6 598)	2 012
Contributions des États membres	11 422	2 618
<b>Total des variations sur l'année</b>	<b>17 334</b>	<b>(3 108)</b>
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>890 753</b>	<b>873 419</b>

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux

opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

**NOTE 17****PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****(a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2013, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 511 844 000 USD (1 701 263 000 USD en 2012), ce qui représente 76% du total des liquidités et placements (75% en 2012).

**(b) Instruments dérivés**

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

*i) Contrats à terme standardisés*

	<i>31 décembre</i>	
	2013	2012
Nombre de contrats en cours:		
Achat	361	554
Vente	(1 162)	(1 198)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	2 365	10
Échéances (en jours)	65 à 90	66 à 88

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2013 portaient sur des dépôts à terme et des devises.

*ii) Contrats à terme de gré à gré*

Au 31 décembre 2013, la valeur de marché des contrats à terme de gré à gré affichait une perte latente de 3 297 000 USD (gain de 8 786 000 USD en 2012). À la même date, leurs échéances étaient comprises entre 7 et 58 jours (entre 7 et 38 jours au 31 décembre 2012).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2013 portaient sur des devises.

**(c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le produit brut des liquidités et des placements était négatif (-17 124 000 USD, contre +82 404 000 USD en 2012). Ce chiffre tient compte des frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3 095 000 USD (3 594 000 USD en 2012), qui sont inclus dans les charges.

	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	2013		
	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût amorti</i>	<i>Total</i>
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	37 637	12 027	<b>49 664</b>
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	6 121		<b>6 121</b>
(Moins-value)/plus-value sur titres à revenu fixe	(16 289)	(1 674) *	<b>(17 963)</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(54 945)		<b>(54 945)</b>
<b>Total</b>	<b>(27 476)</b>	<b>10 353</b>	<b>(17 123)</b>

\* Amortissement des titres au coût amorti.

	<i>(en milliers d'USD)</i>		
	2012		
	<i>Juste valeur</i>	<i>Coût amorti</i>	<i>Total</i>
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	44 009	18 913	<b>62 922</b>
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(3 062)		<b>(3 062)</b>
(Moins-value)/plus-value sur titres à revenu fixe	21 956	(216) *	<b>21 739</b>
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	804	-	<b>805</b>
<b>Total</b>	<b>63 707</b>	<b>18 697</b>	<b>82 404</b>

\* Amortissement des titres au coût amorti et ventes ayant entraîné des gains/(pertes) réalisés.

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux ventes de titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
FIDA	(20 480)	75 936
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	877	397
Fonds fiduciaire PPTÉ	13	16
Fonds fiduciaire espagnol	2 163	5 931
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	347	422
ASAP	294	25
Fonds supplémentaires	116	779
À déduire: recettes reportées/reclassées	(453)	(1 102)
<b>Total</b>	<b>(17 123)</b>	<b>82 404</b>

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2013 s'est établi à -1,11% net de charges (+2,66% net de charges en 2012).

#### NOTE 18

##### RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

<i>Montants consolidés</i>	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Remboursement du gouvernement hôte	9 173	8 815
Recettes provenant d'autres sources	1 705	328
<b>Total</b>	<b>10 878</b>	<b>9 143</b>

#### NOTE 19

##### RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
FIDA	3 982	1 866
Fonds fiduciaire espagnol	18 776	0
ASAP	2 097	
Fonds supplémentaires	79 503	79 206
<b>Total</b>	<b>104 358</b>	<b>81 072</b>

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTÉ tiennent compte des charges correspondantes.

#### NOTE 20

##### DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
FIDA	170 648	166 342
Autres entités	9 741	9 903
<b>Total</b>	<b>180 389</b>	<b>176 245</b>

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

#### NOTE 21

##### EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

###### (a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2013, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées admis à bénéficier du régime de pensions du FIDA, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

	<i>Services généraux</i>		
	<i>Cadres</i>	<i>généralistes</i>	<i>Total</i>
Budget administratif du FIDA	274	188	462
Programme de cadres associés/programmes spéciaux	16		16
Autres	7	6	13
Fonds programmiques	2	1	3
<b>Total 2013</b>	<b>299</b>	<b>195</b>	<b>494</b>
<b>Total 2012<sup>a</sup></b>	<b>292</b>	<b>202</b>	<b>494</b>

<sup>a</sup> Recalculé pour tenir compte de l'effectif en équivalents temps plein admis à bénéficier d'une pension.

###### (b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents

temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

### (c) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2011, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 1,87% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Malgré cela, les avoirs de la Caisse commune des pensions ont été jugés suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2013 s'est élevé à 10 437 043 USD (10 249 229 USD en 2012).

### (d) Plan d'assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2013, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 4,3%; rendement des placements: 4,0%; augmentations de salaire prévues: 3,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,379 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2013 était de l'ordre de 70 620 000 USD. Les états financiers des exercices 2013 et 2012 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Passif (correspondant à des prestations antérieures)	(70 620)	(71 537)
Actifs du plan	69 643	66 807
<b>Excédent/(déficit)</b>	<b>(977)</b>	<b>(4 730)</b>
<b>Variations annuelles</b>		
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>(4 730)</b>	<b>13 930</b>
Charges d'intérêts	(2 845)	(2 735)
Coût actuel des prestations	(3 009)	(2 158)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	6 771	(14 804)
Intérêts sur soldes	871	363
Variations de change	1 965	674
<b>Solde de clôture excédent/(déficit)</b>	<b>(977)</b>	<b>(4 730)</b>
<b>Passif (correspondant à des prestations antérieures)</b>		
Provision totale au 1 <sup>er</sup> janvier	(71 537)	(51 840)
Charges d'intérêts	(2 845)	(2 735)
Coût actuel des prestations	(3 009)	(2 158)
Gain actuariel/(perte actuarielle)	6 771	(14 804)
<b>Provision au 31 décembre</b>	<b>(70 620)</b>	<b>(71 537)</b>
<b>Actifs du plan</b>		
Total des actifs au 1 <sup>er</sup> janvier	66 807	65 770
Intérêts sur soldes	871	363
Variations de change	1 965	674
<b>Total des actifs au 31 décembre</b>	<b>69 643</b>	<b>66 807</b>

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2013, ce coût, comptabilisé au titre des traitements et indemnités du personnel dans les états financiers, s'est élevé à 4 785 000 USD (4 713 000 USD en 2012).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2013, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 62,5 millions d'USD en valeur actuelle nette. Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2013 s'élève à 69,6 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

### (e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2013:

<i>Incidence sur</i>	<i>Engagements</i>	<i>Coût des prestations</i>
Hausse des frais médicaux:		
5,0% au lieu de 4,0%	16,9	1,0
3,0% au lieu de 4,0%	(13,7)	(0,8)

**NOTE 22****DONS**

Les dons consolidés se décomposent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Dons du FIDA	40 959	43 571
Fonds supplémentaires	67 911	67 778
<b>Total</b>	<b>108 870</b>	<b>111 349</b>

**NOTE 23****PROJETS CSD**

Le montant global des engagements relatifs aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous. Pour plus de détails, voir l'appendice H2.

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
<i>FIDA seulement</i>	2013	2012
Projets CSD	142 665	118 416
<b>Total</b>	<b>142 665</b>	<b>118 416</b>

Au 31 décembre 2013, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement s'élevaient à 621,4 millions d'USD (657,3 millions d'USD en 2012). À la même date, les financements approuvés mais encore non décaissés s'élevaient à 207,4 millions d'USD (168,7 millions d'USD en 2012), soit un montant global de 828,8 millions d'USD (826,0 millions d'USD en 2012).

**NOTE 24****FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Frais de gestion des placements	2 589	3 094
Autres charges	506	500
<b>Total</b>	<b>3 095</b>	<b>3 594</b>

**NOTE 25****AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Encours des prêts	(62 224)	11 301
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(1 593)	(21 255)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(9 078)	123
Encours net des prêts	(72 895)	(9 831)
Billets à ordre à encaisser	(3 376)	1 360
Contributions à recevoir	(6 674)	(2 027)
Contributions	(2 558)	313
Dons non décaissés	1 944	(5 727)
Recettes reportées	12 608	354
<b>Total</b>	<b>(70 951)</b>	<b>(15 558)</b>

**NOTE 26****REVENU AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Il vient en déduction du montant cumulé de la provision au titre de l'Initiative PPTE comptabilisée pour l'exercice précédent.

**NOTE 27****INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre 2013, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>(en milliers d'USD)</i>	
	2013	2012
Coalition internationale pour l'accès à la terre	1 487	535
Mécanisme mondial*	0	618
Équipe spéciale de haut niveau	305	145
<b>Total</b>	<b>1 792</b>	<b>1 298</b>

\* Cette entité n'est plus hébergée par le FIDA depuis le 31 décembre 2013.

**NOTE 28****ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF CONDITIONNELS****a) Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Comme indiqué à la note 23, le FIDA a un passif conditionnel de 828,8 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé. Les décaissements auront lieu dès que seront remplies les conditions nécessaires à cet effet.

**b) Éléments d'actif conditionnels**

Le CSD applicable aux dons, approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation des principes qui le sous-tendent. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. La prochaine étape consistera à obtenir l'aval des États membres durant la consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui se déroulera en 2014, avant l'approbation par le Conseil des gouverneurs en 2015. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 399,1 millions d'USD au 31 décembre 2013.

**NOTE 29****ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, justifiant la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

**NOTE 30****DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en mars 2014, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2014. Les états financiers consolidés de l'exercice 2013 seront soumis au Conseil des gouverneurs

pour approbation officielle à sa session de février 2015. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-septième session, en février 2014.

## État des contributions complémentaires et supplémentaires des montants non décaissés

### État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2013<sup>a</sup> (en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Programme de cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Afrique du Sud	-	-	10	-	10
Algérie	-	-	96	-	96
Allemagne	46	6 414	6 049	-	12 509
Angola	-	-	7	-	7
Arabie saoudite	-	-	138	-	138
Australie <sup>b</sup>	2 721	-	84	-	2 805
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	55	-	55
Belgique	10 214	2 368	593	-	13 175
Belgique pour le PC-FBSA	-	-	192 313	-	192 313
Canada	1 605	-	8 358	-	9 963
Chine	-	-	385	-	385
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	13 624	4 448	3 946	-	22 018
Espagne	11 673	-	6 362	-	18 035
Estonie	-	-	62	-	62
États-Unis	-	322	86	-	408
Finlande	2 843	4 480	13 653	-	20 977
France	1 032	1 137	3 741	-	5 910
Ghana	-	-	96	-	96
Grèce	-	-	96	-	96
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	912	-	7 514
Italie	29 581	5 648	24 854	-	60 083
Japon	1 692	2 026	4 131	-	7 849
Jordanie	-	-	154	-	154
Koweït	-	-	138	-	138
Liban	-	-	100	-	100
Luxembourg	1 612	-	1 902	-	3 514
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	20 682	2 530	6 113	-	29 325
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Pays-Bas	104 514	6 093	12 121	-	122 728
Portugal	142	-	738	-	880
Qatar	-	-	138	-	138
République de Corée	-	4 732	930	-	5 662
Royaume-Uni	19 257	-	16 725	-	35 982
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Suède	9 114	2 773	15 609	-	27 493
Suisse	8 498	343	15 750	-	24 591
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Turquie	-	-	47	-	47
<b>Total États membres</b>	<b>248 207</b>	<b>43 315</b>	<b>338 024</b>	<b>-</b>	<b>629 545</b>

<sup>a</sup> Les contributions dans des devises autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2013<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Programme de cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Agence française de développement	-	-	814	-	814
Autres	252	-	2 020	-	2 272
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Banque mondiale	1 358	-	529	93 644	95 531
Commission européenne	814	-	499 158	-	499 972
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, Genève	-	-	998	-	998
Coopernic	-	-	4 133	-	4 133
Excédent des commissions de service	50	-	96	-	146
Fédération nationale des coopératives agricoles	35	-	-	-	35
Fondation Bill et Melinda Gates	-	-	1 014	-	1 014
Fonds d'équipement des Nations Unies	382	-	180	-	562
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 312	-	-	-	2 312
Fonds pour les pays les moins avancés	-	-	19 973	-	19 973
Fonds spécial pour les changements climatiques <sup>b</sup>	-	-	31	-	31
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	2 983	-	-	-	2 983
Liechtenstein	-	-	5	-	5
Mécanisme d'assistance technique	-	-	14 249	-	14 249
Organisation des Nations Unies	3 016	-	-	-	3 016
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	4	-	168	-	172
PARM	-	-	3 093	-	3 093
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (SFOAP) – Phase principale	-	-	30 315	-	30 315
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	33	-	500
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Programme manioc	-	-	69	-	69
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	70 000	-	4 915	-	74 915
<b>Total États non membres et autres sources</b>	<b>84 850</b>	<b>-</b>	<b>583 242</b>	<b>93 644</b>	<b>761 736</b>
<b>Total 2013</b>	<b>333 057</b>	<b>43 315</b>	<b>921 266</b>	<b>93 644</b>	<b>1 391 281</b>
<b>Total 2012</b>	<b>309 045</b>	<b>41 134</b>	<b>773 466</b>	<b>93 679</b>	<b>1 217 324</b>

<sup>a</sup> Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

<sup>b</sup> Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

**État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2013**  
(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	13 827
	<b>138 800</b>
<i>Contributions au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	<b>19 679</b>
<i>Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre de la reconstitution</i>	
Belgique	7 855
Canada	19 879
Norvège	3 431
Pays-Bas	26 519
Royaume-Uni	187 438
Suède	4 471
Suisse	8 674
Total ASAP	<b>258 267</b>
<b>Total contributions complémentaires 2013</b>	<b>416 746</b>
Total contributions complémentaires 2012	368 693

**État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE**  
(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes aux reconstitutions</i> <i>(voir tableau précédent)</i>	19 679
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette administré par la Banque mondiale	210 893
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
	<b>262 738</b>
<b>Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2013</b>	<b>282 417</b>
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2012	266 198

## État des contributions complémentaires et supplémentaires reçues en 2013

### Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2013

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>
Pays-Bas	USD		1 542
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD		760
<b>Total</b>			<b>2 302</b>

### Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2013

	<i>Monnaie</i>	<i>En milliers d'USD</i>
Allemagne	USD	178
Belgique	USD	34
Danemark	USD	390
Finlande	USD	304
Italie	USD	19
Pays-Bas	USD	625
République de Corée	USD	631
<b>Total</b>		<b>2 181</b>

### Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2013

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>
Autres	USD		317
Canada	USD		4 952
Commission européenne	EUR	30 942	42 636
Estonie	EUR	45	62
Fonds pour les pays les moins avancés	USD		1 465
France (AFD)	EUR	1 000	1 378
Italie	EUR	1 000	1 300
Pays-Bas	USD		7 457
Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (SFOAP)	EUR	3 977	5 481
République de Corée	USD		471
Suisse	EUR	783	987
<b>Total</b>			<b>66 506</b>
<b>Total général</b>			<b>70 989</b>

**Cofinancement de projets – montants non décaissés**  
(en milliers d'USD)

	2013	2012
<b>États membres</b>		
Belgique		15
Canada	2	-
Danemark	1 874	4 474
Espagne	3 911	4 782
Finlande	10	10
Irlande	0	127
Italie	3 489	4 545
Japon	0	164
Luxembourg	40	230
Norvège	16	1 668
Pays-Bas	7 846	2 210
Royaume-Uni	142	528
<b>Total États membres</b>	<b>17 330</b>	<b>18 753</b>
<b>États non membres</b>		
Autres	26	26
Banque arabe		
Banque mondiale	7	7
Fonds d'équipement des Nations Unies		-
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	23	23
Fonds fiduciaire du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	2 693	12 044
Organisation des pays exportateurs de pétrole	498	(314)*
Programme des Nations Unies pour le développement		23
<b>Total États non membres</b>	<b>3 248</b>	<b>11 809</b>
<b>Total</b>	<b>20 578</b>	<b>30 563</b>

\* Avance sur paiements à recevoir.

**Programme de cadres associés – montants non décaissés**  
(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2013	2012
Allemagne	98	173
Belgique	424	568
Danemark	357	257
Finlande	95	72
France	5	6
Italie	3	72
Norvège	(52)	250
Pays-Bas	307	230
République de Corée	456	171
Suède	20	15
<b>Total</b>	<b>1 713</b>	<b>1 815</b>

**État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés**  
(en milliers d'USD)

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2013</i>	<i>2012</i>
<b>États membres</b>		
Allemagne	459	459
Belgique	37	27
Belgique pour le PC-FBSA	5 870	
Canada	4 846	336
Chine	165	176
Danemark	130	130
Espagne	3 334	3 721
Estonie	62	
États-Unis	1	1
Finlande	1 465	1 981
France (AFD)	0	395
Inde	613	1 000
Irlande	175	52
Italie	2 301	2 750
Japon	94	22
Liban	99	111
Luxembourg	1 246	1 427
Malaisie	13	13
Norvège	127	186
Pays-Bas	322	407
Portugal	24	24
République de Corée	865	437
Royaume-Uni	2 138	3 506
Suède	3 845	5 580
Suisse	1 488	837
<b>Total États membres</b>	<b>29 719</b>	<b>23 578</b>
<b>États non membres</b>		
Autres	1 030	581
Banque africaine de développement	376	104
Banque mondiale	13	13
Commission européenne	32 029	18 418
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, Genève	0	47
Coopernic	0	356
Fonds d'équipement des Nations Unies	115	115
Fonds pour les pays les moins avancés	15 294	12
Fonds spécial pour les changements climatiques	19	20
Mécanisme d'assistance technique	470	527
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	24	17
PARM (*)	2 990	-
Programme manioc	0	3
Programme d'appui aux organisations paysannes en Afrique (SFOAP) – Phase principale	2 835	668
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	3 205	3 734
<b>Total États non membres</b>	<b>58 400</b>	<b>24 615</b>
<b>Total</b>	<b>88 119</b>	<b>48 193</b>

**Fonds pour l'environnement mondial**  
(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaire</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2013</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2013</i>	<i>Reçus des donateurs</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2013</i>
ANASE <sup>a</sup> régional	4 639	-	-	-	-
Brésil	5 931	1	-	-	1
Burkina Faso	2 016	-	-	-	-
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD <sup>b</sup>	457	-	-	-	-
Comores	1 000	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	(0)
Érythrée	4 477	-	-	-	0
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Fonds provenant de cofinanceurs pour les activités du FEM	25	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	0
Jordanie	7 861	(61)	-	-	(61)
Kenya	4 700	-	-	-	-
Mali <sup>c</sup>	6 315	-	-	-	(0)
Maroc	330	-	-	-	-
Mauritanie	4 350	-	-	-	-
Mexique	5 100	-	-	5 000	5 000
Niger	4 326	-	-	-	-
Panama	1 577	1 500	(1)	-	1 499
Pérou	1 900	62	(17)	(45)	-
Sao Tomé-et-Principe	2 500	93	(17)	-	76
Soudan	3 750	3 657	-	(5)	3 652
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Suivi et évaluation MENARID <sup>d</sup>	705	-	-	-	-
Swaziland	2 051	-	-	-	-
Tunisie	5 350	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	3 735	3 635	-	-	3 635
Viet Nam	755	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>93 644</b>	<b>8 888</b>	<b>(35)</b>	<b>4 950</b>	<b>13 803</b>

<sup>a</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

<sup>b</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

<sup>c</sup> Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et le gestionnaire du FEM.

<sup>d</sup> Programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

**État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne**

Au 31 décembre 2013

<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Annonces (en USD)<sup>a</sup></i>	<i>Paiements sous forme de billets à ordre<sup>b</sup></i>	<i>Paiements en espèces<sup>b</sup></i>
Belgique	6 000 EUR	8 584		7 855
Canada	19 849 CAD	20 347		10 879
Pays-Bas	40 000 EUR	57 225		26 519
Royaume-Uni	147 500 GBP	239 137	187 438	
Suède	30 000 SEK	4 729		4 471
Suisse	10 000 CHF	11 844		8 674
<b>Total</b>		<b>345 726</b>	<b>187 438</b>	<b>70 829</b>

<sup>a</sup> Contre-valeur des annonces de contribution au taux de change fixé pour la reconstitution.

<sup>b</sup> Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

Au 31 décembre 2013, les dons approuvés n'étaient pas encore décaissables.



## Management's Report Regarding the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

Management of the International Fund for Agricultural Development (IFAD) (the "Fund") is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its consolidated financial statements. The financial statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

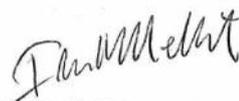
According to the Agreement Establishing IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining adequate internal controls of the Fund including those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund, including the effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of external auditors and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The external and internal auditors meet with the Audit Committee of the Executive Board to discuss their work plans and approach which covers review of the adequacy of internal controls over financial reporting and any other matter that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the Financial Statements presented in conformity with International Financial Reporting Standards (IFRS) as of **31<sup>st</sup> December 2013**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the *Internal Controls-Integrated Framework* (2013) issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31st December 2013, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2013 financial statements. IFAD's independent audit firm Deloitte and Touche SpA, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's Internal controls over financial reporting.

  
Kanayo F. Nwanze  
**President**

  
Iain M. Kellet  
**Associate Vice President  
Financial Operations Dept.**

  
Ruth Farrant  
**Director and Controller**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Rapport de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (FIDA) (le "Fonds") est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu de l'Accord portant création du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes rencontrent le Comité d'audit du Conseil d'administration afin de discuter de leurs plans et modalités de travail, y compris pour apprécier la pertinence du système de contrôle interne de l'information financière et pour toute autre question méritant l'attention du Comité.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limitations intrinsèques à l'efficacité de tout système de contrôle interne, y compris la possibilité d'erreurs humaines, le contournement des contrôles mis en place ou la dérogation aux procédures établies. Un système de contrôle interne efficace ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, à l'égard des états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au 31 décembre 2013. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). La direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2013 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2013. Deloitte and Touche SpA, le cabinet d'audit indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Kanayo F. Nwanze  
Président

Iain M. Kellet  
Vice-Président adjoint

Ruth Farrant  
Directrice et Contrôleuse  
Département des  
opérations financières



Deloitte & Touche S.p.A.  
Via della Carniluccia, 589/A  
00135 Roma  
Italia  
Tel: +39 06 367491  
Fax: +39 06 36749282  
www.deloitte.it

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

### To the International Fund for Agricultural Development

#### Report on the Financial Statements

We have audited the accompanying consolidated financial statements of the International Fund for Agricultural Development, which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2013, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

#### President's Responsibility for the Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board (IASB), and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

#### Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova  
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

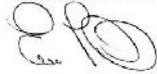
Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.326.220,00 i.v.  
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239  
Partita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

**Opinion**

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the International Fund for Agricultural Development as at December 31, 2013, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as issued by the International Accounting Standards Board.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Enrico Pietrarelli  
Partner

Rome, March 21, 2014



Deloitte & Touche S.p.A.  
Via della Camilluccia, 589/A  
00135 Roma  
Italia  
Tel: +39 06 367491  
Fax: +39 06 36749282  
www.deloitte.it

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

### To the International Fund for Agricultural Development

We have examined management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2013, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework (2013)" issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2013. Our responsibility is to express an opinion on management's assertion over the effectiveness of IFAD's internal control over financial reporting based on our examination.

We conducted our examination in accordance with the International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Our examination included obtaining an understanding of internal control over financial reporting, evaluating management's assessment and performing such other procedures as we considered necessary in the circumstances. We believe that our work provides a reasonable basis for our opinion.

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of financial statements in accordance with generally accepted accounting principles, and that receipts and expenditures of the company are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova  
Palermo Parma Roma Torino Treviso Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano - Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.  
Codice Fiscale/Registro delle Imprese Milano n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239  
Partita IVA: IT 03049560166

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

In our opinion, management's assertion that IFAD maintained effective internal control over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as at 31 December 2013, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework (2013)" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Enrico Pietrarelli  
Partner

Rome, March 21, 2014

# Deloitte

Deloitte & Touche S.p.A.  
Via della Camilluccia, 589/A  
00135 Roma  
Italie  
Téléphone: +39 06 367491  
Télécopie: +39 06 36749282  
[www.deloitte.it](http://www.deloitte.it)

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Au Fonds international de développement agricole

#### Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (FIDA), joints au présent rapport, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2013, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### Responsabilité du Président concernant les états financiers

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à mettre en œuvre des procédures afin de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et informations présentés dans les états financiers. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, le Commissaire aux comptes prend en considération le contrôle interne relatif à la préparation et à la présentation fidèle par l'établissement d'états financiers consolidés, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil international des normes comptables.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Enrico Pietrarelli  
Associé

Rome, le 21 mars 2014

# Deloitte

Deloitte & Touche S.p.A.  
Via della Camilluccia, 589/A  
00135 Roma  
Italie  
Téléphone: +39 06 367491  
Télécopie: +39 06 36749282  
[www.deloitte.it](http://www.deloitte.it)

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Au Fonds international de développement agricole

Nous avons examiné la déclaration de la direction selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2013, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne (2013)" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y inclus les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013, ci-joints. Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière du FIDA.

Nous avons conduit notre examen conformément à l'International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000. Cet examen a consisté à réunir des données afin de comprendre le contrôle interne de l'information financière, à évaluer la déclaration de la direction et à effectuer toute autre procédure jugée par nous nécessaire en l'espèce. Nous estimons que notre travail constitue une base raisonnable pour former notre opinion.

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, ou sous la supervision de celles-ci, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entreprise sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisée des actifs de l'entité susceptible d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en

temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2013, expose fidèlement la situation, sur tous les points importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne (2013)" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Enrico Pietrarelli  
Associé

Rome, le 21 mars 2014

## Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux

Aux 31 décembre 2013 et 2012

<i>Actif</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	186 304	246 905	120 828	160 525
Placements (note 4)	1 801 917	2 045 838	1 168 633	1 330 098
Billets à ordre à encaisser (note 5)	380 849	335 581	247 000	218 178
Contributions à recevoir (note 5)	518 871	557 616	336 514	362 534
À déduire: provisions (note 6)	(168 447)	(168 447)	(109 247)	(109 518)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	731 273	724 750	474 267	471 194
Autres sommes à recevoir (note 7)	148 304	144 650	96 181	93 973
Actifs fixes (note 8)	11 268	6 403	7 308	4 163
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	6 413 934	6 119 027	4 159 757	3 978 277
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	(58 325)	(52 702)	(37 826)	(34 264)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(47 111)	(87 271)	(30 554)	(56 739)
Encours net des prêts	6 308 498	5 979 054	4 091 377	3 887 274
<b>Total actifs</b>	<b>9 187 564</b>	<b>9 147 492</b>	<b>5 958 594</b>	<b>5 947 227</b>

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>En milliers d'USD</i>		<i>En milliers de DTS</i>	
	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
<b>Passif</b>				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	177 908	182 837	115 382	118 871
Dons non décaissés (appendice H1)	82 814	91 044	53 709	59 192
Recettes reportées (note 13)	79 371	86 131	51 476	55 998
<b>Total passif</b>	<b>340 093</b>	<b>360 012</b>	<b>220 567</b>	<b>234 061</b>
<b>Fonds propres</b>				
Contributions				
Ordinaires	7 303 391	6 976 794	6 074 493	5 876 575
Spéciales	20 349	20 349	15 219	15 219
<b>Total contributions (appendice G)</b>	<b>7 323 740</b>	<b>6 997 144</b>	<b>6 089 712</b>	<b>5 891 794</b>
Réserve générale	95 000	95 000	61 612	61 762
Bénéfices non distribués	1 428 731	1 695 337	(413 297)	(240 390)
<b>Total fonds propres</b>	<b>8 847 471</b>	<b>8 787 481</b>	<b>5 738 027</b>	<b>5 713 166</b>
<b>Total passif et fonds propres</b>	<b>9 187 564</b>	<b>9 147 492</b>	<b>5 958 594</b>	<b>5 947 227</b>

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2013 et 2012

**État récapitulatif des contributions**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2013	2012
Contributions initiales	1 017 373	1 017 373
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 856	553 856
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	962 341	963 701
Neuvième reconstitution	979 621	651 666
<b>Total FIDA</b>	<b>7 120 606</b>	<b>6 794 011</b>
PSA phase I	288 868	288 868
PSA phase II	62 364	62 364
<b>Total PSA</b>	<b>351 232</b>	<b>351 232</b>
Contributions spéciales <sup>a</sup>	20 349	20 349
<b>Total des contributions aux reconstitutions</b>	<b>7 492 188</b>	<b>7 165 592</b>
<b>État des contributions complémentaires</b>		
Fonds belge de survie (FBS)	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	258 267	210 214
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
<b>Total contributions complémentaires</b>	<b>416 746</b>	<b>368 693</b>
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	262 738	246 519
Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
<b>État des contributions supplémentaires<sup>b</sup></b>		
Cofinancement des projets	333 057	309 045
Programme de cadres associés	43 315	41 134
Autres fonds supplémentaires	921 266	773 466
Fonds pour l'environnement mondial	93 644	93 679
<b>Total contributions supplémentaires</b>	<b>1 717 856</b>	<b>1 527 324</b>
<b>Total contributions</b>	<b>9 626 789</b>	<b>9 061 964</b>
Total des contributions réparti comme suit:		
<b>Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)</b>	<b>7 492 188</b>	<b>7 165 592</b>
Moins provisions	(168 448)	(168 448)
Total net des contributions aux reconstitutions	7 323 740	6 997 144
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(7 907)	(10 465)
<b>Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur</b>	<b>7 315 833</b>	<b>6 986 679</b>

<sup>a</sup> Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

<sup>b</sup> Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2013 et 2012

**État des contributions des Membres<sup>a</sup>**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Monnaie</i>	<i>Instruments déposés</i>		<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
			<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
<b>États membres</b>							
Afghanistan	<b>0</b>						
Afrique du Sud	<b>1 413</b>	USD	500	500	304	0	304
Albanie	<b>50</b>						
Algérie	<b>62 430</b>	USD	10 000	10 000	3 000	0	3 000
Allemagne	<b>394 940</b>	EUR	52 389	70 901	20 369	25 266	45 635
Angola	<b>2 360</b>	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Arabie saoudite	<b>409 778</b>	USD	23 000	23 000	6 000	17 000	23 000
Argentine	<b>12 400</b>						
Arménie	<b>35</b>	USD	5	5	5	0	5
Australie <sup>b</sup>	<b>37 247</b>						
Autriche	<b>69 995</b>	EUR	16 000	21 631	6 933	14 697	21 631
Azerbaïdjan	<b>200</b>	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	<b>4 956</b>	USD	650	650	195	455	650
Barbade	<b>10</b>						
Belgique	<b>120 625</b>	EUR	24 000	32 634	10 587	0	10 587
Belize	<b>205</b>						
Bénin	<b>299</b>						
Bhoutan	<b>165</b>						
Bolivie (État plurinational de)	<b>1 500</b>						
Bosnie-Herzégovine	<b>165</b>						
Botswana	<b>560</b>	USD	45	45	45	0	45
Brésil <sup>c</sup>	<b>65 296</b>	USD	16 700	16 700	0	16 700	16 700
Burkina Faso	<b>359</b>	USD	125	125	120	0	120
Burundi	<b>90</b>	USD	10	10	10	0	10
Cabo Verde	<b>26</b>						
Cambodge	<b>840</b>	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	<b>2 439</b>						
Canada	<b>277 706</b>	CAD	75 000	73 672	50 143	0	50 143
Chili	<b>860</b>						
Chine	<b>78 839</b>	USD	27 000	27 000	10 000	0	10 000
Chypre	<b>252</b>	USD	60	60	0	0	0
Colombie	<b>840</b>						
Comores <sup>d</sup>	<b>33</b>						
Congo	<b>818</b>						
Côte d'Ivoire	<b>1 559</b>						
Cuba	<b>9</b>						
Danemark	<b>138 210</b>	DKK	85 000	15 394	5 050	0	5 050
Djibouti	<b>6</b>						
Dominique	<b>51</b>						
Égypte	<b>20 409</b>						
El Salvador	<b>100</b>						
Émirats arabes unis	<b>53 180</b>	USD	1 000	1 000	300	0	300
Équateur	<b>841</b>	USD	400	400	200	0	200
Érythrée	<b>40</b>	USD	30	30	30	0	30
Espagne	<b>101 664</b>						
Estonie	<b>59</b>						
États-Unis <sup>c</sup>	<b>791 674</b>	USD	90 000	90 000	18 000	10 481	28 481
Éthiopie	<b>251</b>	USD	40	40	0	0	0
Ex-République yougoslave de Macédoine	<b>108</b>						
Fidji	<b>204</b>	USD	44	44	44	0	44
Finlande	<b>56 538</b>	EUR	12 000	16 364	5 340	0	5 340
France	<b>285 024</b>	EUR	35 000	47 988	15 882	0	15 882
Gabon	<b>3 704</b>	USD	20	20	20	0	20
Gambie	<b>75</b>	USD	15	15	15	0	15
Ghana	<b>2 066</b>	USD	400	400	120	0	120
Grèce	<b>4 196</b>						

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2013 et 2012

**État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Monnaie</i>	<i>Instruments déposés</i>		<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
			<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Grenade	<b>75</b>						
Guatemala	<b>1 043</b>						
Guinée	<b>410</b>	USD	80	80	80	0	80
Guinée-Bissau	<b>30</b>						
Guyana	<b>1 118</b>	USD	360	360	360	0	360
Haïti	<b>107</b>						
Honduras	<b>801</b>						
Hongrie	<b>0</b>	USD	100	100	100	0	100
Îles Cook	<b>5</b>						
Îles Salomon	<b>10</b>						
Inde	<b>104 812</b>	USD	30 000	30 000	20 000	0	20 000
Indonésie	<b>51 959</b>	USD	10 000	10 000	0	0	0
Iran (République islamique d')	<b>128 750</b>						
Iraq <sup>d</sup>	<b>56 099</b>						
Irlande <sup>e</sup>	<b>23 831</b>	EUR	2 000	2 755	2 755	0	2 755
Islande	<b>350</b>	USD	25	25	25	0	25
Israël	<b>300</b>	EUR	76	102	102	0	102
Italie	<b>347 462</b>	EUR	58 017	79 397	25 657	0	25 657
Jamaïque	<b>326</b>						
Japon	<b>434 494</b>	JPY	5 930 003	56 420	0	56 420	56 420
Jordanie	<b>940</b>						
Kazakhstan	<b>0</b>	USD	10	10	10	0	10
Kenya	<b>4 699</b>						
Kiribati	<b>5</b>						
Koweït	<b>173 041</b>	USD	15 000	15 000	9 750	5 250	15 000
Lesotho	<b>489</b>	USD	100	100	100	0	100
Liban	<b>495</b>						
Libéria	<b>39</b>						
Libye <sup>d</sup>	<b>52 000</b>						
Luxembourg	<b>5 510</b>	EUR	1 678	2 274	656	0	656
Madagascar	<b>574</b>	USD	50	50	50	0	50
Malaisie	<b>1 175</b>						
Malawi	<b>123</b>						
Maldives	<b>51</b>						
Mali	<b>286</b>	EUR	71	92	92	0	92
Malte	<b>55</b>						
Maroc	<b>7 244</b>						
Maurice	<b>275</b>	USD	5	5	5	0	5
Mauritanie	<b>135</b>						
Mexique	<b>33 131</b>	USD	5 000	5 000	3 334	0	3 334
Mongolie	<b>12</b>	USD	3	3	3	0	3
Mozambique	<b>485</b>						
Myanmar	<b>250</b>	EUR	4	5	5	0	5
Namibie	<b>360</b>						
Népal	<b>210</b>	USD	60	60	60	0	60
Nicaragua	<b>119</b>	USD	150	150	49	0	49
Niger	<b>275</b>						
Nigéria	<b>121 459</b>						
Norvège	<b>221 787</b>	NOK	270 000	46 240	16 571	0	16 571
Nouvelle-Zélande	<b>7 991</b>	NZD	1 500	1 158	1 158	0	1 158
Oman	<b>300</b>	USD	50	50	50	0	50
Ouganda	<b>380</b>	USD	50	50	50	0	50
Ouzbékistan	<b>10</b>	USD	5	5	5	0	5
Pakistan	<b>22 934</b>	USD	8 000	8 000	0	8 000	8 000
Panama	<b>224</b>	USD	8	8	8	0	8
Papouasie-Nouvelle-Guinée	<b>170</b>						
Paraguay	<b>1 206</b>	USD	150	150	0	0	0

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2013 et 2012

**État des contributions des Membres<sup>a</sup> (suite)**

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Neuvième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent (en milliers d'USD)</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Pays-Bas	<b>344 656</b>	USD	75 000	75 000	25 000	50 000	75 000
Pérou	<b>1 260</b>						
Qatar	<b>39 980</b>						
République arabe syrienne	<b>1 817</b>						
République centrafricaine	<b>11</b>	EUR	2	3	3	0	3
République de Corée	<b>19 239</b>	USD	2 000	2 000	2 000	0	2 000
République démocratique du Congo	<b>1 580</b>	USD	290	290	290	0	290
République démocratique populaire lao	<b>306</b>	USD	51	51	51	0	51
République de Moldova	<b>45</b>	USD	30	30	30	0	30
République dominicaine	<b>88</b>						
République populaire démocratique de Corée	<b>800</b>						
République-Unie de Tanzanie	<b>444</b>	USD	120	120	120	0	120
Roumanie	<b>250</b>						
Royaume-Uni	<b>272 907</b>	GBP	51 133	84 689	0	0	0
Rwanda	<b>221</b>	USD	50	50	50	0	50
Sainte Lucie	<b>22</b>						
Saint-Kitts-et-Nevis	<b>20</b>						
Samoa	<b>50</b>						
Sao Tomé-et-Principe	<b>10</b>						
Sénégal	<b>386</b>						
Seychelles	<b>20</b>	USD	50	50	50	0	50
Sierra Leone	<b>37</b>						
Somalie	<b>10</b>						
Soudan	<b>1 139</b>	EUR	175	233	233	0	233
Sri Lanka	<b>8 886</b>	USD	1 001	1 001	0	0	0
Suède	<b>255 168</b>	SEK	460 560	71 616	23 810	47 806	71 616
Suisse	<b>139 448</b>	CHF	28 500	31 653	10 289	0	10 289
Swaziland	<b>273</b>						
Tadjikistan <sup>a</sup>	<b>1</b>	USD	0	0	0	0	0
Tchad	<b>62</b>	EUR	250	329	329	0	329
Thaïlande	<b>1 200</b>						
Togo	<b>35</b>	EUR	76	98	98	0	98
Tonga	<b>55</b>						
Tunisie	<b>3 778</b>	USD	750	750	252	0	252
Turquie	<b>17 436</b>	USD	1 200	1 200	652	0	652
Uruguay	<b>525</b>	USD	200	200	200	0	200
Venezuela (République bolivarienne du)	<b>196 258</b>						
Viet Nam	<b>2 103</b>	USD	600	600	200	0	200
Yémen	<b>3 376</b>	USD	972	972	972	0	972
Zambie	<b>494</b>						
Zimbabwe	<b>2 103</b>						
<b>Total contributions</b>							
<b>31 décembre 2013</b>	<b>6 140 982</b>			<b>979 621</b>	<b>300 585</b>	<b>252 075</b>	<b>552 661</b>
<b>2012</b>	<b>6 141 554</b>			<b>651 666</b>	<b>53 169</b>	<b>132 941</b>	<b>186 111</b>

<sup>a</sup> Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre, Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

<sup>b</sup> L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

<sup>c</sup> Voir appendice D, note 5 a).

<sup>d</sup> Voir appendice D, notes 6 a) et 6 b).

<sup>e</sup> Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

**État des contributions**

Aux 31 décembre 2013 et 2012

**Programme spécial pour l'Afrique**

	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>	
	<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>			
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>		<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Allemagne	EUR	14 827	17 360		17 360	
Australie	AUD	500	389		389	
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
<b>31 décembre 2013</b>			<b>288 868</b>		<b>62 364</b>	<b>351 232</b>
31 décembre 2012			288 868		62 364	351 232

**État des contributions**

Au 31 décembre 2013 et 2012

**État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2013<sup>a</sup>**  
(en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés <sup>b,c</sup>	Billets à ordre déposés <sup>c</sup>	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
<b>Septième reconstitution</b>				
Brésil				2 797
États-Unis d'Amérique				4 490
<b>Total FIDA7</b>				<b>7 287</b>
<b>Huitième reconstitution</b>				
Arabie saoudite				5 000
Bangladesh				210
Brésil				4 450
Égypte		3 000		3 000
Émirats arabes unis				350
États-Unis d'Amérique				18 000
Gabon			103	
Ghana			200	
Japon				17 012
Koweït				4 200
Liban			200	
Pakistan				2 667
Yémen			28	
<b>Total FIDA8</b>		<b>3 000</b>	<b>531</b>	<b>54 889</b>
<b>Neuvième reconstitution</b>				
Afrique du Sud			304	
Algérie	10 000		3 000	
Allemagne		46 217		20 369
Arabie saoudite				6 000
Arménie			5	
Autriche		21 661		6 933
Bangladesh				195
Belgique	31 729		10 587	
Botswana			45	
Brésil	16 700	16 700		
Burkina Faso			120	
Canada		12 513		12 513
Chine			10 000	
Danemark			5 050	
Émirats arabes unis			300	
Équateur			200	
États-Unis d'Amérique	90 000	28 481		18 000
Éthiopie	40			
Fidji			44	
Finlande			5 340	
France			15 882	
Gabon			20	
Ghana			120	
Guinée			80	
Guyana			118	
Hongrie			100	
Inde			10 000	
Irlande			2 755	
Israël			51	
Italie	78 883		25 656	
Japon		29 655		
Kazakhstan			10	

**État des contributions**

Au 31 décembre 2013 et 2012

<i>États membres</i>	<i>Instruments déposés<sup>b,c</sup></i>	<i>Billets à ordre déposés<sup>c</sup></i>	<i>Versements</i>	
			<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre encaissés</i>
Koweït		15 000		9 750
Lesotho			100	
Luxembourg			656	
Maurice			5	
Mexique			1 667	
Mongolie			3	
Myanmar			5	
Népal			60	
Nicaragua			49	
Norvège			16 571	
Nouvelle-Zélande	1 160		1 158	
Ouzbékistan			5	
Pakistan		8 000		
Panama			8	
Paraguay	150			
Pays-Bas				25 000
Philippines	200			
République de Corée			2 000	
République de Moldova			30	
Royaume-Uni	83 047			
Rwanda			50	
Soudan			233	
Suède		72 538		23 810
Suisse			10 289	
Tadjikistan <sup>a</sup>			0	
Togo			98	
Tunisie			248	
Turquie			452	
Uruguay			200	
Viet Nam	600		200	
Yémen			972	
<b>Total FIDA9</b>	<b>312 509</b>	<b>250 765</b>	<b>124 846</b>	<b>122 570</b>
<b>Total général</b>	<b>312 509</b>	<b>253 764</b>	<b>125 377</b>	<b>184 746</b>

<sup>a</sup> Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (200 USD) pour la neuvième reconstitution n'apparaît pas.

<sup>b</sup> Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

<sup>c</sup> Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

## État des prêts

## 1. FIDA: état de l'encours des prêts

Aux 31 décembre 2013 et 2012

Emprunteur ou garant	Prêts	Prêts en vigueur			Prêts en cours
	approuvés moins annulations	Fraction décaissée	Fraction non décaissée	Remboursements	
<b>Prêts (en milliers d'USD)</b>					
Bangladesh	30 000	30 000		18 750	11 250
Cabo Verde	2 003	2 003		1 252	751
Haïti	3 500	3 500		2 231	1 269
Népal	11 538	11 538		7 219	4 320
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488		6 049	3 440
Sri Lanka	12 000	12 000		7 800	4 200
<b>Sous-total<sup>a</sup></b>	<b>68 530</b>	<b>68 530</b>		<b>43 301</b>	<b>25 229</b>
<b>Prêts<sup>a</sup> (en milliers de DTS)</b>					
Albanie	35 080	33 020	2 060	5 116	27 904
Angola	16 981	13 534	3 447	2 807	10 727
Argentine	55 545	46 069	9 477	32 069	14 002
Arménie	54 312	48 328	5 985	4 469	43 859
Azerbaïdjan	44 907	34 632	10 275	2 162	32 470
Bangladesh	387 536	287 362	100 173	70 678	216 685
Belize	3 067	1 869	1 198	1 183	686
Bénin	83 507	71 033	12 475	20 377	50 656
Bhoutan	32 630	30 030	2 600	5 787	24 243
Bolivie (État plurinational de)	60 979	44 592	16 387	12 559	32 033
Bosnie-Herzégovine	48 304	35 836	12 468	4 230	31 606
Botswana	7 267	4 922	2 345	4 667	255
Bésil	143 132	54 357	88 775	32 645	21 712
Burkina Faso	91 133	65 723	25 410	12 305	53 418
Burundi	41 288	40 568	720	11 646	28 922
Cabo Verde	20 750	13 930	6 820	2 503	11 427
Cambodge	43 308	28 570	14 738	2 318	26 252
Cameroun	62 648	45 431	17 217	15 682	29 748
Chine	519 795	392 971	126 824	80 995	311 976
Colombie	42 625	22 235	20 390	11 149	11 086
Comores	4 182	4 182	0	1 544	2 638
Congo	22 973	14 012	8 961	2 823	11 189
Costa Rica	3 400	3 400	0	3 400	0
Côte d'Ivoire	17 791	17 791	0	4 585	13 206
Cuba	17 431	10 581	6 850	3 462	7 120
Djibouti	7 212	4 390	2 822	924	3 466
Dominique	2 902	2 902	0	2 129	773
Égypte	199 726	112 666	87 060	42 756	69 910
El Salvador	83 983	68 268	15 714	33 370	34 898
Équateur	46 337	28 719	17 617	15 072	13 647
Érythrée	24 643	23 812	831	2 919	20 892
Éthiopie	245 116	171 829	73 287	30 202	141 628
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721	11 721	0	2 007	9 714
Gabon	3 800	2 207	1 593	633	1 574
Gambie	29 214	28 860	354	6 922	21 938
Géorgie	23 959	18 566	5 393	1 606	16 960
Ghana	133 077	99 272	33 804	18 673	80 600
Grenade	4 400	2 966	1 434	1 331	1 635
Guatemala	42 686	23 637	19 048	16 761	6 877
Guinée	68 723	63 795	4 928	15 944	47 852
Guinée équatoriale	5 794	5 794		2 092	3 701
Guinée-Bissau	5 117	5 117		2 702	2 415
Guyana	8 523	7 814	708	1 591	6 223
Haïti	60 221	55 403	4 818	14 464	40 939
Honduras	89 240	67 425	21 816	12 890	54 535
Îles Salomon	2 519	2 519	0	1 124	1 395
Inde	546 256	365 030	181 226	119 864	245 166
Indonésie <sup>b</sup>	172 282	124 634	47 648	29 580	95 054
Jordanie	43 547	41 403	2 145	32 786	8 616
Kenya	121 169	77 110	44 059	10 006	67 104
Kirghizistan	20 797	7 424	13 373	1 560	5 863
Lesotho	27 022	23 535	3 487	5 258	18 277
Liban	14 192	9 317	4 875	7 912	1 405
Libéria	22 340	12 413	9 927	8 325	4 088
Madagascar <sup>b</sup>	131 420	97 707	33 713	18 885	78 822
Malawi <sup>b</sup>	84 057	65 757	18 300	20 359	45 399
Maldives	10 892	9 084	1 808	2 179	6 905
Mali	128 441	81 246	47 195	20 529	60 717
Maroc	82 871	51 680	31 192	35 324	16 355
Maurice	10 772	8 527	2 245	5 168	3 359
Mauritanie	49 975	41 294	8 680	8 589	32 705

## État des prêts

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts en vigueur			Encours des prêts
		Fraction décaissée	Fraction non décaissée	Remboursements	
Mexique	48 232	29 132	19 100	18 301	10 831
Mongolie	20 689	15 690	4 999	991	14 699
Mozambique	137 065	95 086	41 979	19 565	75 521
Népal	94 407	68 154	26 253	23 425	44 729
Nicaragua	49 620	38 515	11 106	5 615	32 899
Niger	57 004	45 338	11 667	8 216	37 122
Nigéria	146 468	80 533	65 935	19 748	60 785
Ouganda	217 154	152 386	64 768	28 773	123 613
Ouzbékistan	6 190	0	6 190	0	0
Pakistan	255 698	189 962	65 735	49 326	140 636
Panama	16 134	14 229	1 904	13 967	262
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 121	6 385	6 736	3 901	2 484
Paraguay	22 216	15 644	6 572	5 866	9 778
Pérou	61 083	44 318	16 764	23 459	20 860
Philippines	96 691	69 432	27 259	15 769	53 662
République arabe syrienne	69 858	38 453	31 405	21 961	16 492
République centrafricaine	26 494	24 024	2 470	9 064	14 960
République démocratique du Congo	39 693	37 867	1 825	9 988	27 879
République démocratique populaire lao	49 569	48 087	1 481	9 010	39 077
République de Moldova	56 190	42 250	13 940	773	41 477
République dominicaine	31 663	14 627	17 036	9 933	4 695
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	0	9 781	40 715
République-Unie de Tanzanie	223 428	164 667	58 761	16 906	147 761
Roumanie	12 400	12 400	0	8 267	4 133
Rwanda <sup>b</sup>	109 940	88 753	21 188	16 259	72 494
Sainte-Lucie	1 242	1 242	0	1 061	181
Samoa	1 908	1 908	0	768	1 139
Sao Tomé-et-Principe	13 761	13 366	394	2 992	10 375
Sénégal	113 738	69 351	44 387	9 583	59 769
Seychelles	2 804	824	1 980	824	0
Sierra Leone	45 835	31 491	14 344	10 759	20 732
Somalie	17 710	17 710	0	411	17 299
Soudan	128 666	119 123	9 543	25 826	93 297
Sri Lanka	141 850	108 417	33 434	22 640	85 776
Swaziland	20 403	16 510	3 892	9 609	6 901
Tchad	18 139	14 098	4 040	1 166	12 932
Togo	17 565	17 565	0	7 218	10 347
Tonga	4 837	4 837	0	1 706	3 131
Tunisie	56 267	41 092	15 175	27 443	13 649
Turquie	63 612	33 899	29 713	17 093	16 806
Uruguay	10 292	10 292	0	6 798	3 494
Venezuela (République bolivarienne du)	28 421	15 309	13 112	11 031	4 278
Viet Nam	203 241	135 112	68 129	10 445	124 667
Yémen	138 740	132 765	5 976	41 139	91 625
Zambie	115 788	83 444	32 344	23 562	59 882
Zimbabwe	32 176	32 176	0	15 605	16 571
<b>Total</b>	<b>7 514 015</b>	<b>5 475 780</b>	<b>2 038 231</b>	<b>1 500 140</b>	<b>3 975 642</b>
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie <sup>c</sup>	2 513	2 513	0	553	1 960
<b>Total DTS</b>	<b>7 516 528</b>	<b>5 478 293</b>	<b>2 038 231</b>	<b>1 500 693</b>	<b>3 977 602</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>11 589 743</b>	<b>8 446 986</b>	<b>3 142 751</b>	<b>2 313 917</b>	<b>6 133 069</b>
<b>Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2013</b>	<b>11 658 273</b>	<b>8 515 516</b>	<b>3 142 751</b>	<b>2 357 218</b>	<b>6 158 298</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 237 140)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2012</b>					<b>4 921 159</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2012</b>	<b>11 161 032</b>	<b>7 989 989</b>	<b>3 171 044</b>	<b>2 129 646</b>	<b>5 860 343</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 171 249)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2012</b>					<b>4 689 094</b>

<sup>a</sup> Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS, et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2013, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,5419.

<sup>b</sup> Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

<sup>c</sup> Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

## État des prêts

## 2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés, en valeur nominale

Au 31 décembre 2013

		Prêts approuvés, en milliers de DTS			Valeur, en milliers d'USD					
		au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	au 31 décembre 2013	au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	au 31 décembre 2013
1978	USD	68 530			68 530	68 530			0	68 530
1979	DTS	201 486			201 486	309 905			764	310 669
1980	DTS	187 228			187 228	287 978			710	288 688
1981	DTS	197 694			197 694	304 074			749	304 824
1982	DTS	114 409			114 409	175 973			434	176 407
1983	DTS	155 736			155 736	239 540			590	240 130
1984	DTS	131 907			131 907	202 887			500	203 387
1985	DTS	72 039			72 039	110 804			273	111 077
1986	DTS	23 663			23 663	36 395			90	36 486
1987	DTS	60 074			60 074	92 401			228	92 629
1988	DTS	52 100			52 100	80 136			198	80 334
1989	DTS	98 066			98 066	150 836			372	151 208
1990	DTS	47 203			47 203	72 603			179	72 782
1991	DTS	98 025			98 025	150 774			372	151 145
1992	DTS	122 205		(15 155)	107 050	187 965		(23 368)	463	165 060
1993	DTS	142 861			142 861	219 736			542	220 278
1994	DTS	166 564			166 564	256 194			631	256 825
1995	DTS	214 785			214 785	330 363			814	331 178
1996	DTS	226 735			226 735	348 744			860	349 603
1997	DTS	267 524		(6 688)	260 836	411 481		(10 312)	1 014	402 183
1998	DTS	267 381	(361)		267 020	411 262	(557)		1 014	411 719
1999	DTS	288 133	(46)		288 087	443 180	(71)		1 092	444 202
2000	DTS	278 262	(3 945)		274 317	427 997	(6 082)		1 055	422 970
2001	DTS	265 327	(6 809)		258 518	408 103	(10 499)		1 006	398 610
2002	DTS	241 726	(194)		241 532	371 801	(299)		916	372 418
2003	DTS	255 394	(23 390)	(5 519)	226 485	392 824	(36 065)	(8 510)	968	349 216
2004	DTS	259 652	(236)		259 416	399 374	(365)		984	399 994
2005	DTS	317 213	(595)		316 618	487 908	(917)		1 203	488 194
2006	DTS	339 519	(25)		339 494	522 217	(38)		1 287	523 466
2007	DTS	275 250			275 250	423 365			1 044	424 408
2008	DTS	280 236			280 236	431 034			1 062	432 097
2009	DTS	277 752			277 752	427 228			1 053	428 281
2010	DTS	437 810	(10 850)		426 960	673 400	(16 730)		1 660	658 330
2011	DTS	459 940			459 940	707 438			1 744	709 182
2012		424 630	(12 020)		412 610	653 127	(18 534)		1 610	636 203
2013					353 824					545 563
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>7 248 529</b>	<b>(58 471)</b>	<b>(27 362)</b>	<b>7 516 529</b>	<b>11 149 047</b>	<b>(90 157)</b>	<b>(42 190)</b>	<b>27 480</b>	<b>11 589 745</b>
<b>Total</b>	<b>USD</b>	<b>68 530</b>				<b>68 530</b>				<b>68 530</b>
<b>Total</b>						<b>11 217 579</b>	<b>(90 157)</b>	<b>(42 190)</b>	<b>(27 480)</b>	<b>11 658 275</b>

**État des prêts****3. FIDA: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Moins de 1 an	283 368	275 075
1-2 ans	238 264	225 222
2-3 ans	250 809	238 822
3-4 ans	261 334	245 117
4-5 ans	270 477	252 702
5-10 ans	1 360 188	1 268 331
10-15 ans	1 231 936	1 167 414
15-20 ans	1 019 645	1 001 110
20-25 ans	763 720	761 847
Plus de 25 ans	478 477	424 711
<b>Total</b>	<b>6 158 217</b>	<b>5 860 351</b>

**4. FIDA: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Conditions particulièrement favorables	5 679 829	5 422 774
Conditions durcies	9 794	3 606
Conditions intermédiaires	257 405	248 336
Conditions ordinaires	211 189	185 635
<b>Total</b>	<b>6 158 217</b>	<b>5 860 351</b>

**5. Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale**

Prévue aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements en</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Moins de 1 an	649 581	623 000
1-2 ans	595 369	583 737
2-3 ans	507 976	509 704
3-4 ans	425 760	421 978
4-5 ans	359 493	350 931
5-10 ans	604 571	681 694
<b>Total</b>	<b>3 142 751</b>	<b>3 171 044</b>

## État des prêts

6. Programme spécial pour l'Afrique: état des prêts en valeur nominale  
Aux 31 décembre 2013 et 2012

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Partie non décaissée</i>	<i>Partie décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
<b>Prêts en milliers de DTS</b>					
Angola	2 714	-	2 714	769	1 946
Burkina Faso	10 546	-	10 546	3 743	6 803
Burundi	4 494	-	4 494	1 196	3 299
Cabo Verde	2 183	-	2 183	743	1 440
Comores	2 289	-	2 289	689	1 600
Djibouti	114	-	114	38	75
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 696	3 964
Gambie	2 638	-	2 638	923	1 715
Ghana	22 321	-	22 321	7 340	14 982
Guinée	10 762	-	10 762	4 036	6 726
Guinée-Bissau	2 126	-	2 126	904	1 223
Kenya	12 241	-	12 241	3 730	8 511
Lesotho	7 481	-	7 481	2 526	4 955
Madagascar	1 098	-	1 098	311	787
Malawi	5 777	-	5 777	1 445	4 332
Mali	10 193	-	10 193	4 096	6 097
Mauritanie	19 020	-	19 020	6 823	12 197
Mozambique	8 291	-	8 291	3 420	4 871
Niger	11 119	-	11 119	4 365	6 754
Ouganda	8 124	-	8 124	3 249	4 874
République-Unie de Tanzanie	6 789	-	6 789	2 376	4 413
Sénégal	23 234	-	23 234	7 706	15 528
Sierra Leone	1 505	-	1 505	414	1 091
Soudan	26 012	-	26 012	7 438	18 574
Tchad	9 617	-	9 617	3 027	6 590
Zambie	8 607	-	8 607	3 421	5 186
<b>Total</b>	<b>225 958</b>		<b>225 958</b>	<b>77 425</b>	<b>148 533</b>
<b>Équivalent en USD</b>	<b>348 404</b>		<b>348 404</b>	<b>119 382</b>	<b>229 022</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(84 035)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2013</b>					<b>144 987</b>
<b>Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2012</b>					<b>236 218</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur					(88 794)
<b>Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2012</b>					<b>147 424</b>

7. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale  
Au 31 décembre 2013

		<i>Prêts approuvés, en milliers de DTS</i>			<i>Valeur, en milliers d'USD</i>			
		<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2013</i>	<i>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Variation du taux de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2013</i>
1986	DTS	24 902	-	24 902	38 302		94	38 396
1987	DTS	41 292	-	41 292	63 512		157	63 669
1988	DTS	34 770	-	34 770	53 480		132	53 612
1989	DTS	25 756	-	25 756	39 615		98	39 713
1990	DTS	17 370	-	17 370	26 717		66	26 783
1991	DTS	18 246	-	18 246	28 064		69	28 135
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 693		26	10 719
1993	DTS	34 268	-	34 268	52 708		130	52 838
1994	DTS	16 320	-	16 320	25 102		62	25 164
1995	DTS	6 082	-	6 082	9 354		23	9 377
<b>Total</b>	<b>DTS</b>	<b>225 958</b>		<b>225 958</b>	<b>347 547</b>		<b>857</b>	<b>348 404</b>

**État des prêts****8. Programme spécial pour l'Afrique: structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Moins de 1 an	11 260	10 255
1-2 ans	8 957	8 928
2-3 ans	8 957	8 928
3-4 ans	8 957	8 928
4-5 ans	8 957	8 928
5-10 ans	44 786	44 641
10-15 ans	44 786	44 641
15-20 ans	44 786	44 641
20-25 ans	36 003	39 664
Plus de 25 ans	11 572	16 480
<b>Total</b>	<b>229 022</b>	<b>236 036</b>

**9. Programme spécial pour l'Afrique: état récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Conditions particulièrement favorables	229 022	236 036
Conditions intermédiaires		-
Conditions ordinaires		-
<b>Total</b>	<b>229 022</b>	<b>236 036</b>

**État des dons (FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2013</i>	<i>Variations en 2012</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Dons non décaissés au 31 décembre 2013</i>
		<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Autres dons	91 044	39 861	(45 281)	(2 912)	102	82 814
Ajustement sur la base de la juste valeur						<b>(1 349)</b>
<b>Total 2013 en juste valeur</b>						<b>81 465</b>
<b>Total 2012</b>	95 698	48 851	(46 335)	(7 147)	(23)	91 044
Ajustement sur la base de la juste valeur						871
<b>Total 2012 en juste valeur</b>						<b>91 915</b>

**Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1<sup>er</sup> janvier 2013</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2013</i>	<i>Décaissements en 2013</i>	<i>Variations de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2013</i>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD</b>	<b>1 527</b>	<b>(210)</b>	<b>(606)</b>	<b>-</b>	<b>711</b>
<b>Cadre pour la soutenabilité de la dette – en DTS</b>					
Afghanistan	6 989	37 650	(5 636)	-	39 003
Bénin	5 156	-	(1 431)	-	3 725
Burkina Faso	5 011	-	(267)	-	4 744
Burundi	30 530	4 300	(5 388)	-	29 443
Cambodge	14 402	850	(1 994)	-	13 257
Comores	1 766	-	(1 200)	-	567
Congo	2 724	-	(218)	-	2 506
Côte d'Ivoire	5 370	14 500	(4 601)	-	15 270
Djibouti	1 751	-	(984)	-	767
Érythrée	9 543	11 400	(3 064)	-	17 879
Éthiopie	45 649	-	(11 140)	-	34 509
Gambie	3 324	13 150	(3 347)	-	13 127
Guinée	10 883	-	(4 863)	-	6 020
Guinée-Bissau	1 244	-	(287)	-	957
Guyana	1 089	-	(381)	-	708
Haïti	4 728	8 750	(2 737)	-	10 741
Îles Salomon	1 013	-	(1 013)	-	-
Kirghizistan	969	6 500	(1 426)	-	6 043
Lesotho	3 801	-	(313)	-	3 488
Libéria	814	-	(389)	-	425
Malawi	3 376	14 250	(828)	-	16 798
Mauritanie	3 177	5 600	(554)	-	8 223
Népal	5 081	12 850	(1 338)	-	16 593
Nicaragua	6 711	-	(974)	-	5 737
Niger	2 467	-	(2 090)	-	377
République centrafricaine	2 943	-	(473)	-	2 470
République démocratique du Congo	58 470	-	(2 682)	-	55 788
République démocratique populaire lao	14 306	-	(3 700)	-	10 606
République de Moldova	-	1 650	(194)	-	1 456
Rwanda	13 067	5 100	(5 866)	-	12 301
Sao Tomé-et-Principe	1 138	-	(100)	-	1 038
Sierra Leone	4 458	-	(2 270)	-	2 188
Soudan	19 665	1 932	(4 776)	-	16 822
Soudan du Sud	6 241	-	(1 839)	-	4 402
Tadjikistan	6 525	9 300	(1 048)	-	14 776
Tchad	13 547	-	(5 731)	-	7 817
Timor-Leste	2 709	-	(840)	-	1 867
Togo	6 228	-	(2 974)	-	3 254
Tonga	2 334	-	(135)	-	2 199
Yémen	13 291	5 720	(4 377)	-	14 635
<b>Sous-total CSD en DTS</b>	<b>342 493</b>	<b>153 502</b>	<b>(93 468)</b>	<b>-</b>	<b>402 527</b>
<b>Sous-total CSD en DTS (équivalent USD)</b>	<b>528 091</b>	<b>236 685</b>	<b>(144 118)</b>	<b>-</b>	<b>620 658</b>
<b>Total CSD en USD et DTS en 2013</b>	<b>529 618</b>	<b>236 475</b>	<b>(144 724)</b>	<b>100</b>	<b>621 469</b>
<b>Différence de change</b>			<b>2 059</b>		
<b>Total des décaissements en 2013</b>			<b>(142 665)</b>		
<b>Total CSD en USD et DTS en 2012</b>	<b>467 608</b>	<b>308 799</b>	<b>(118 877)</b>	<b>(214)</b>	<b>657 314</b>

## État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Aux 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2013, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	<i>Allègements consentis au 31 décembre 2013</i>		<i>Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration</i>			<i>Total des allègements de dette</i>
	<i>Principal</i>	<i>Intérêts</i>	<i>À la charge du FIDA</i>		<i>À la charge de la contribution de la Banque mondiale</i>	
			<i>Principal</i>	<i>Intérêts</i>		
<b>Pays au point d'achèvement</b>						
Bénin	4 568	1 643	0	0	0	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0	0	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	0	0	0	9 437
Burundi	4 406	1 320	3 665	650	4 907	14 948
Cameroun	2 502	633	156	27	191	3 509
Comoros	190	39	761	112	1 223	2 325
Congo	0	100	0	0	0	100
Côte d'Ivoire	877	158	309	56	552	1 952
Éthiopie	20 281	5 846	96	19	155	26 397
Gambie	2 508	619	0	0	0	3 127
Ghana	15 585	5 003	0	0	0	20 588
Guinée	2 427	518	3 159	586	2 986	9 676
Guinée-Bissau	2 785	939	1 148	124	777	5 773
Guyana	1 527	299	0	0	0	1 826
Haïti	1 946	635	0	0	0	2 581
Honduras	1 077	767	0	0	0	1 844
Libéria	8 324	6 131	397	55	509	15 416
Madagascar	7 810	2 096	0	0	0	9 906
Malawi	9 211	2 391	3 682	678	4 953	20 915
Mali	6 211	2 431	0	0	0	8 642
Mauritanie	8 484	2 601	0	0	0	11 085
Mozambique	12 521	3 905	0	0	0	16 426
Nicaragua	7 259	943	0	0	0	8 202
Niger	7 419	2 114	1 187	230	1 574	12 524
Ouganda	12 449	4 654	0	0	0	17 103
République centrafricaine	7 509	2 484	800	174	1 267	12 234
République démocratique du Congo	6 928	2 507	2 700	280	2 484	14 899
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293	0	0	0	16 984
Rwanda	9 752	3 756	6 365	1 306	387	21 566
Sao Tomé-et-Principe	949	268	1 838	409	832	3 079
Sénégal	2 247	882	0	0	0	3 129
Sierra Leone	6 506	1 689	1 471	217	1 369	11 252
Togo	2 008	759	0	0	0	2 767
Zambie	14 538	4 022	1 530	295	1 677	22 062
<b>Pays au point de décision</b>						
Comores	190	39	761	112	1 223	2 325
Tchad	0	0	2 239	434	0	2 673
<b>31 décembre 2013 – en DTS</b>	<b>216 164</b>	<b>71 003</b>	<b>30 554</b>	<b>5 384</b>	<b>25 843</b>	<b>348 948</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts couverts par une contribution de la Banque mondiale)</b>						<b>(12 820)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers de DTS)</b>						<b>336 128</b>
<b>31 décembre 2013 – en USD</b>	<b>333 303</b>	<b>109 480</b>	<b>47 111</b>	<b>8 302</b>	<b>39 847</b>	<b>518 276</b>
<b>Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris Banque mondiale)</b>						
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2013 (en milliers d'USD)</b>						
Ajustement sur la base de la juste valeur			(14 389)			
<b>31 décembre 2013 en juste valeur</b>			<b>32 722</b>			
<b>31 décembre 2012 – en DTS</b>	<b>200 263</b>	<b>67 547</b>	<b>56 739</b>	<b>9 849</b>	<b>53 636</b>	<b>388 035</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus</b>						<b>(17 752)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2012 (en milliers de DTS)</b>						<b>370 283</b>
<b>31 décembre 2012 – en USD</b>	<b>308 027</b>	<b>103 894</b>	<b>87 271</b>	<b>15 149</b>	<b>82 498</b>	<b>596 838</b>
<b>Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris Banque mondiale)</b>						<b>(27 303)</b>
<b>Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2012 (en milliers d'USD)</b>						<b>569 535</b>
Ajustement sur la base de la juste valeur			(23 409)			
<b>31 décembre 2012 en juste valeur</b>			<b>63 861</b>			

**État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti**

Au 31 décembre 2013

<i>États membres</i>	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	775	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
<b>Total des contributions reçues par les États membres</b>	<b>27 560</b>	<b>17 825</b>
Intérêts perçus	604	
Allégements de dette accordés	(7 089)	
<b>Total comptes administratifs États membres</b>	<b>21 075</b>	
Contribution du FIDA	<b>15 200</b>	<b>10 088</b>
Intérêts perçus	410	
Allégements consentis	0	
<b>Total compte administratif FIDA</b>	<b>15 610</b>	
<b>Total général</b>	<b>36 685</b>	
<i>Variations de change</i>	<b>584</b>	
<b>Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti</b>	<b>37 269</b>	

**État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)**

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale  
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 (en milliers d'USD)

	<i>Dépenses administratives<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses directes<sup>b</sup></i>	<i>Autres sources<sup>c</sup></i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	97 354	0	3 634	100 988
Dépenses administratives courantes	20 977	359	10 140	31 476
Consultants et autre personnel extérieur	29 177	282	3 527	32 985
Institutions coopérantes	2 059	0	255	2 314
Frais financiers directs (banques et placements)	0	2 888	0	2 888
<b>Total 2013</b>	<b>149 567</b>	<b>3 529</b>	<b>17 556</b>	<b>170 652</b>
<b>Total 2012</b>	<b>151 126</b>	<b>3 991</b>	<b>11 226</b>	<b>166 341</b>

<sup>a</sup> Il s'agit du budget ordinaire du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; les chiffres comprennent les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

<sup>b</sup> Charges directes imputées sur le produit des placements.

<sup>c</sup> Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.